

Schreyer gouverneur général

(PC) — L'ancien premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, a déclaré hier qu'il envisageait son nouveau rôle de gouverneur général avec un sens de l'honneur et de l'humilité.

S'adressant aux reporters, peu après l'annonce par Londres et Ottawa de sa nomination, M. Schreyer qui entre en fonction le mois prochain a déclaré:

"J'envisage avec enthousiasme ces nouvelles responsabilités, mais je manquerais d'honnêteté si je ne précisais pas que j'ai été plutôt surpris et abasourdi".

M. Schreyer a expliqué qu'il avait appris officiellement sa nomination vers 8h du matin mardi, lorsque le premier ministre Trudeau lui a téléphoné.

M. Schreyer a ajouté qu'il en avait vu l'annonce dans le *SOLEIL*.
(Suite à la page A2, 1re col.)
voir éditorial à la page A-4



Ed Schreyer en conférence de presse hier à Winnipeg.

Bientôt, une météo fiable

SAN FRANCISCO — Les bulletins de météo sur la planète Mars seront probablement un jour qui n'est pas très éloigné, plus précis et plus fiables que ceux de la Terre. Il y a là, n'est-ce pas, de quoi faire rougir un Jacques Bureau d'Environnement Canada à l'Ancienne-Lorette. C'est en pensant un peu à lui que j'écrivais, hier, les scientifiques de la NASA broder autour de l'aéronomie et de la dynamique des atmosphères de la Terre, de Mars et de Jupiter.

Le premier objectif de la mission Pionnier est justement de recueillir des informations sur l'atmosphère de Vénus. Conjugées aux informations extraordinaires que l'on a sur Mars et sur celles que l'on se prépare à aller chercher sur Jupiter au début de 1982, on espère en arriver ainsi, avec l'étude de l'atmosphère des

quatre planètes, y compris la nôtre, à dégager des théories et des lois sur l'avenir de notre climat.

Ce qui intéresse les scientifiques présentement ce ne sont pas les prévisions à court terme, mais les tendances à long terme. Ainsi, un refroidissement général de 1 degré Celsius sur la Terre pourrait en certains endroits, compromettre les récoltes, notamment au Canada. Un réchauffement de ce genre pourrait faire craindre des sécheresses pires que celles qu'a déjà connues le Sahel. L'histoire nous apprend que la Terre est sortie d'une période glaciaire, il y a 12.000 ans seulement.

La NASA invoque un autre exemple plus récent: de 1450 à 1615, la Tamise à Londres a gelé complètement; aucun navire n'a pu aller au Groenland... (et Champlain a bien dû geler à Québec en 1608).

Il s'est produit alors à ce moment de nombreuses éruptions volcaniques qui ont craché des poussières et des particules d'acide sulfurique. Les rayons du soleil ont été réfléchis et on a assisté à un refroidissement du climat.

C'est exactement ce qui se passe sur la planète Mars quand celle-ci est aux prises avec ses tempêtes de poussière, ou sur Vénus, avec ses épaisses couches de nuages d'acide sulfurique. Cet acide serait moins important en haute atmosphère qu'on ne le croyait jusqu'à ces derniers jours, grâce aux récentes découvertes de la sonde spatiale américaine présentement autour de Vénus.

Quant à Jupiter, le géant du système planétaire avec ses 12 satellites naturels, on s'intéresse surtout à ses bandes de nuages et à

sa chaleur. Jupiter en émet plus qu'elle en reçoit du Soleil. Les spécialistes de la NASA indiquent

(Suite à la page A2, 1re col.)



Claude Tessier envoie du *SOLEIL* à San Francisco

LES SECRETS DE VENUS

PONTIAC BUICK CLOUTIER
st-apollinaire Iqué.
767-3886 Ligne sans frais 694-0528 Québec
SORTIE 179 — ST-APOLLINAIRE, Que.

LE SOLEIL

GASTON Levesque Inc.
MEUBLES 683-3471

50 PAGES 4 CAHIERS

QUEBEC, VENDREDI 8 DECEMBRE 1978

82e ANNEE, No 129 PRIX 25¢

vendredi



Guy Lafleur et l'auteur Claude Larochelle, éditorialiste à la section des sports au *SOLEIL*.

Larochelle et le démon blond

Claude Larochelle, du *SOLEIL*, a non seulement suivi à la trace la carrière de Guy Lafleur, mais encore a-t-il été son confident dans des circonstances fort difficiles pour l'athlète de Thurso. Hier, Claude Larochelle lançait en présence du meilleur compteur de la LNH son volume "Guy Lafleur, le démon blond" où se révèle le hockeyeur du Canadien sous la plume de notre confrère.
page C-2

Selon Charron, le PQ n'est pas séparatiste

page A-3

Commission d'enquête du Québec sur place Royale

par Paul BENNETT

Le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a annoncé, hier, la formation d'une Commission royale d'enquête chargée de faire toute la lumière sur la disparition de certains biens culturels appartenant à l'Etat ainsi que sur l'octroi des contrats de restauration à la place Royale.

Cette commission, dont la création a été approuvée mercredi par le Conseil des ministres, sera présidée par l'ancien chef libéral et ex-président de la Commission des biens culturels, M. Georges-Emile Lapalme. Celui-ci sera assisté de deux adjoints, Me Jean Côté, avocat légiste du Québec, et M. Jacques Mathieu, professeur d'histoire de l'université Laval.

La commission aura pour mandat d'enquêter sur la disparition de certains biens culturels appartenant au domaine public, y compris les boiseries de la maison Estève sur la place Royale et les pièces de la collection Coverdale.

Elle aura aussi pour tâche d'enquêter sur les normes législatives et réglementaires ainsi que sur les pratiques administratives en matière de restauration, de contrôle et de protec-

tion des biens culturels et de faire au ministre des recommandations sur ces questions.

Au cours d'une entrevue, le mi-

nistre Vaugeois a précisé que cette seconde partie du mandat permettrait au commissaire enquêteur de se faire remettre tous les documents perti-

nents à l'octroi des contrats de restauration à la place Royale, lesquels ont fait l'objet de nombreuses critiques.
(Suite à la page A2, 1re col.)

Les archéologues mettent au jour les vestiges de Champlain

PLACE ROYALE - Les experts crient à la restauration

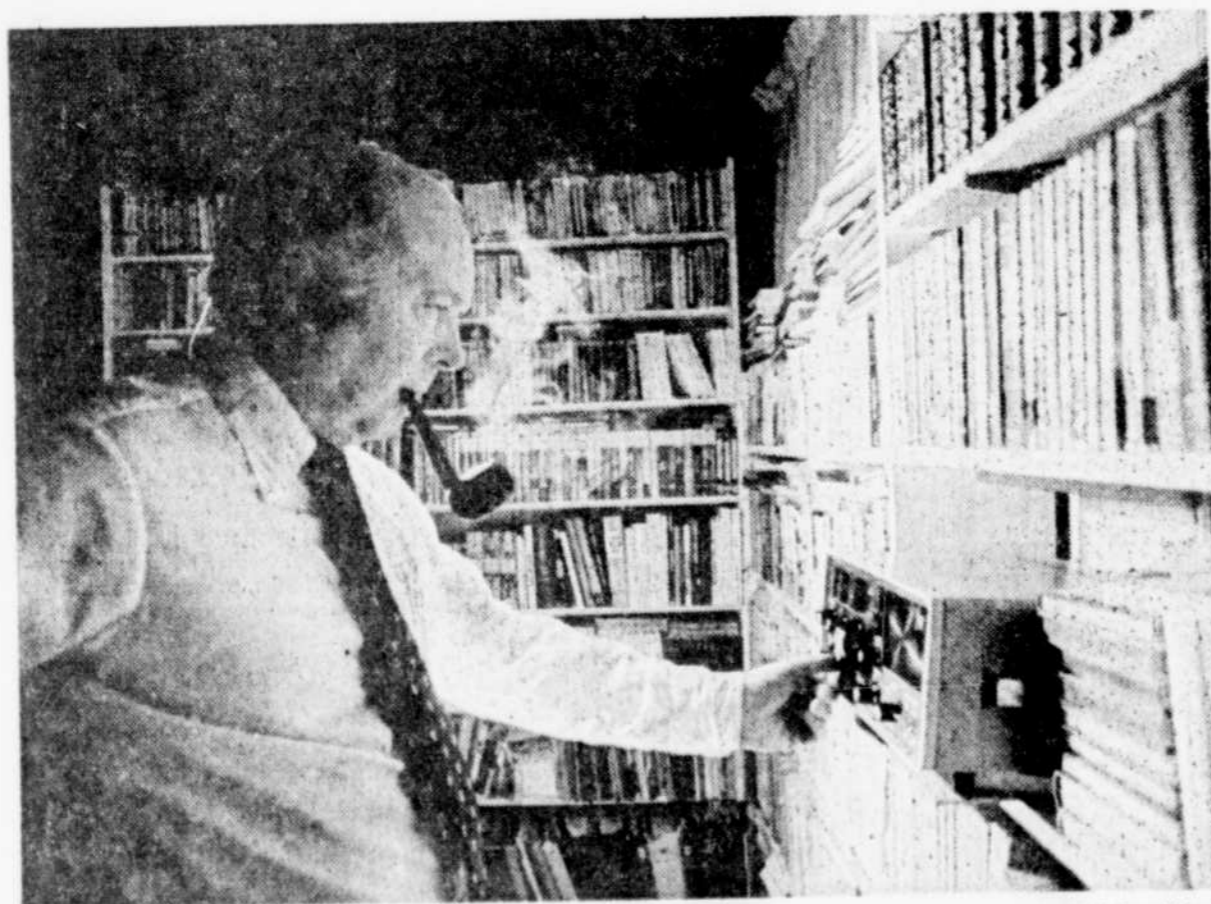
Place Royale lundi 18 déc

Le ministre confirme: \$4 millions sans appel d'offres

La rénovation

Le Québec y perd

La place Royale resurgira parmi les manchettes avec la Commission royale d'enquête.



Un côté caché

La radio ondes courtes, c'est un petit côté caché de la vie du ministre Claude Morin que nous fait découvrir Jacques Drapeau.

tous les jours, page B-4

Il abat les murs avec sa jeep

par Paul-Henri DROUIN

Saint-Georges — Des actes de vandalisme hors de l'ordinaire ont été commis vers 5 heures ce matin, au centre commercial "Le Carrefour" de Ville Saint-Georges de Beauce, causant des dommages à la bâtisse et à une trentaine de boutiques évalués à plus de \$1 million.

Un individu d'environ 25 ans, de Saint-Georges de Beauce, serait l'auteur de ces actes de vandalisme qui furent commis au moment où le gardien de nuit était seul dans ce vaste centre commercial. Il est présentement détenu par la police municipale de Ville Saint-Georges.

Pour commettre son oeuvre, ce Beauceron s'est servi d'un vieux "jeep" de l'armée d'une pesanteur d'environ 8.000 livres. Il a tout

(Suite à la page A2, 4e col.)

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-16
Arts et lettres	A-9 à A-12
Bandes dessinées	D-16
Bridge	D-14
Carrières et professions	A-14, A-15
Décès	D-17
Economie-Finance	B-6 à B-8
Feuilleton	D-6
Horoscope	D-13
Loisirs	B-4
Mot mystère	D-4
Mots croisés	D-5
Où aller à Québec	A-12
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Télévision	A-11

météo

Neige intermittente aujourd'hui à Québec et dans les régions immédiates avec un maximum aux environs de moins 5. En Gaspésie, ensoleillé. Demain, neige.

détails à la page D-4



Eh, les enfants, vos amis vous attendent avec leurs dessins, leurs jeux et leurs récits dans votre page biep à vous: "Crayons de soleil".

cahier C

Schreyer gouverneur... (Suite de la première page)

par la suite discuté avec sa femme et les membres de sa famille, pour accepter environ une heure plus tard.

Avant mardi, M. Schreyer a déclaré qu'il n'avait eu aucun contact formel à ce sujet avec une personne réellement en autorité au gouvernement fédéral.

Il a dit que cette possibilité avait été soulevée au cours d'un appel téléphonique "presque anonyme" deux ou trois semaines plus tôt, mais qu'il n'avait pas pris son interlocuteur au sérieux.

La politique

"J'éprouve beaucoup de nostalgie et de regret à l'idée de quitter la politique, a-t-il dit. Par contre, je sens que je serai en mesure de remplir cette nouvelle tâche avec impartialité".

L'ancien premier ministre a déclaré qu'il démissionnerait immédiatement de son siège de député à la législature et du leadership du parti néo-démocrate de la province.

Le premier ministre Sterling Lyon, du Manitoba a transmis un message de félicitations à M. Schreyer.

Mme Schreyer, qui est mère de quatre enfants, a déclaré que la famille avait pris connaissance de cette possibilité il y a environ deux semaines.

"Je n'y ai plus pensé par la suite. Ed disait que les possibilités étaient faibles et j'étais si occupée à cuisiner pour les Fêtes et recevoir des gens. Pourtant, j'aurais dû savoir.

"Nous avions une bonne idée de ce dont il pouvait s'agir lorsque le premier ministre a téléphoné en matinée pour demander à Ed de se rendre à Ottawa".

Trudeau

M. Schreyer est jeune, dynamique et ne vient pas des cercles politiques traditionnels.

C'est ainsi que le premier ministre Trudeau a commenté, hier à Londres, la nomination de M. Ed Schreyer, ancien premier ministre néo-

démocrate du Manitoba, au poste de gouverneur général du Canada.

M. Trudeau a affirmé, au cours d'un bref échange avec la presse, qu'il avait, plus tôt dans la journée, discuté de la nomination de M. Schreyer avec la reine Elisabeth, qu'il a rencontrée au palais de Buckingham.

M. Schreyer ne vient pas de "l'establishment" ni des provinces centrales du Canada. Ainsi, il représentera le point de vue de l'ouest du pays, a en outre déclaré M. Trudeau.

Un symbole

M. Schreyer se sentirait donc probablement on ne peut plus roturier parmi les vieux comtes, vicomtes et lords britanniques qui ont été gouverneur général dans le passé.

Sans être un aristocrate, il est peut-être apte malgré tout à jouer le rôle moderne du représentant de la reine au Canada.

Même s'il semble représenter le pouvoir suprême, il ne fait que ce que le Parlement lui demande.

Il est commandant en chef des Forces armées. Il représente la Couronne auprès des pouvoirs législatif et exécutif. Il inaugure et ajourne les sessions parlementaires, sanctionne les projets de loi, signe des documents d'Etat, présente des médailles, reçoit les lettres de créance des diplomates et assermente les premiers ministres et leur cabinet.

Ces fonctions sont surtout symboliques et relèvent du protocole.

Le gouverneur général n'agit que sur le conseil du premier ministre et se tient à l'écart de la politique partisane.

Opposition

A Ottawa les différents partis à la Chambre des Communes, et surtout le Nouveau parti démocratique, se sont rapidement réjouis, hier, de la nomination de M. Ed Schreyer en tant que 22ème gouverneur général du Canada.

La nouvelle, qui a circulé au cours de l'avant-midi, a été d'abord accueil-

lie avec une certaine surprise parce que l'ex-premier ministre néo-démocrate du Manitoba, âgé seulement de 43 ans, n'était pas cité très souvent lorsque l'on discutait du successeur de M. Jules Léger.

M. Schreyer a dirigé le gouvernement socialiste du Manitoba pendant huit ans avant de subir la défaite aux mains du parti conservateur l'an dernier.

Le leader de l'Opposition, M. Joe Clark, a été fort laconique dans ses commentaires se contentant d'affirmer qu'il se réjouissait de ce choix et qu'il était convaincu "qu'il fera un excellent travail".

M. Ed Broadbent, chef du Nouveau parti démocratique, était particulièrement heureux par ce "choix dicté par la sagesse". Selon lui, M. Schreyer représente la "troisième dimension" de l'histoire canadienne puisque ses ancêtres ne sont ni francophones, ni anglophones.

Le Crédit social du Canada, par l'intermédiaire de M. Léonel Beaudoin, député de Richmond, a accepté avec "beaucoup de contentement" cette décision.

Un dur coup

Le président du Nouveau parti démocratique manitobain, M. Bob Mayer, a déclaré dans une entrevue que la perte d'un chef comme M. Schreyer donnerait un dur coup à n'importe quel parti.

Le leader libéral manitobain et seul député de ce parti à la législature, M. Lloyd Axworthy a déclaré que le départ de M. Schreyer pourrait aider sa formation.

Selon lui, l'image de modération que projetait l'ancien premier ministre nuisait aux chances des libéraux. Maintenant qu'il se retire, "la ligne qui sépare les libéraux des néo-démocrates est maintenant plus claire".

L'ancien premier ministre libéral D. L. Campbell s'est demandé pourquoi le premier ministre Trudeau avait proposé le poste à un néo-démocrate et non à un libéral.

Il abat...

(Suite de la première page)

massacrée sur son passage, défonçant les portes pour y entrer et renversant les murs à plusieurs endroits, pour poursuivre sa route à travers les boutiques de ce centre commercial à Ville Saint-Georges.

Ce serait le gardien de nuit du "Carrefour" de Saint-Georges qui aurait alerté la police municipale, mais avant l'arrivée de ceux-ci, l'auteur de ces actes de vandalisme avait complètement détruit certaines boutiques de ce centre commercial.

Etude du cas d'étrangers étudiant à nos frais

(PC) — Le gouvernement du Québec étudie le problème que constitue la proportion d'étudiants étrangers qui étudient à l'Université McGill "aux frais des contribuables du Québec".

C'est ce qu'a expliqué hier le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, qui répondait en Chambre à une question du député de Pointe-Claire M. William Shaw.

M. Laurin était interrogé sur les

raisons qui font que 43 pour 100 des diplômés universitaires anglophones quittaient le Québec après leurs études, selon des chiffres publiés dans le dernier rapport annuel de l'Office de la langue française.

Selon le ministre, cet exode de diplômés anglophones s'explique par le fait que les universitaires de McGill sont "plus mobiles" que les francophones et peuvent obtenir de l'emploi au Canada anglais et aux Etats-Unis.

NOS IDÉES CADEAUX POUR ELLE...



le calot-disco semé de paillettes

Scintillant sous les lumières, les paillettes ont la tête en fête! Argent ou bourgogne, \$24.



la minaudière en métal damassé de fleurs

de notre collection exclusive Bottega d'Italie

Pour entourer les trésors du soir... la minaudière sculpte précieusement son métal de fleurs... or ou argent! Notre exclusivité d'Italie, \$175.



les gants en fine peausserie d'agneau

Taillés longuement, des gants aux coloris nouveaux: bourgogne, gris pâle ou foncé! Aussi noir ou brun. Doubles d'un tricot, \$22.



achat spécial

le deux-pièces en velours

reg. \$250. 129.95

A un prix exceptionnellement bas, le velours en blazer et jupe droite froncée. Brun, vert ou gris, 8 à 14. Aussi au même prix, tailleurs en flanelle légère ou tweed.



l'oblong à fines rayures

Dans le biais de l'ultra-crepe, tissé de polyester soyeux, l'oblong porte ses fines rayures en vert, bleu, brun ou rose antique, \$15.



les perles baroques enchainées à l'or 14 carats

Telles de petites gouttes précieuses, les perles baroques... En chaîne lasso \$175., en pendeloques \$90., en épingles \$64.



Le Soleil, André Boucher

Georges-Emile Lapalme et le ministre Denis Vaugeois (au second plan) en octobre dernier

Commission d'enquête...

(Suite de la première page)

Nommé en vertu de la loi des commissions d'enquête, M. Lapalme aura le pouvoir d'assigner des témoins et même de les forcer à comparaître au besoin, d'exiger le dépôt devant la commission de tout document jugé pertinent et de s'adjointer tout le personnel dont il aura besoin.

M. Lapalme devra soumettre un premier rapport d'étape au plus tard le 1er avril prochain et avoir remis son rapport final d'ici octobre 1979.

La décision du ministre Vaugeois fait suite aux pressions exercées par les médias ainsi que par le député unioniste de Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine, qui était revenu à la charge à plusieurs reprises pour réclamer soit une enquête policière ou une commission parlementaire sur la disparition de certains biens culturels appartenant à l'Etat québécois.

Il y a des années que des rumeurs circulent sur la façon plus ou moins louche dont seraient disparues les boiseries de la maison Estébe, située au 92 de la rue Saint-Pierre, sur la place Royale, de même que certaines pièces de la collection Coverdale, exposées au pavillon du Québec à Expo 67.

Toutefois, il n'y a jamais eu jusqu'à maintenant de preuve formelle que ces boiseries et ces pièces, incluant des meubles traditionnels, aient été volés et c'est afin de faire la lumière une fois pour toutes sur toutes ces "rumeurs" que le ministre a décidé de recourir à une commission d'enquête.

Si jamais ces rumeurs s'avéraient fondées, le gouvernement pourrait alors saisir la justice du dossier et faire poursuivre les coupables. Il en va de même pour les contrats de restauration de la place Royale. Une enquête

ménée par LE SOLEIL en 1973 avait révélé de nombreuses irrégularités dans l'octroi de ces contrats.

Quant au choix de M. Lapalme comme commissaire enquêteur, M. Vaugeois l'a justifié en se fondant sur la compétence et la crédibilité dont l'ancien président de la Commission des biens culturels jouit dans ce milieu.

M. Vaugeois dit avoir aussi tenu compte du fait que M. Lapalme qui fut le premier ministre des Affaires culturelles du Québec en 1962, avait déjà quitté la politique au moment où se sont produits les faits sur lesquels il devra enquêter.

Quant au député de Nicolet-Yamaska, M. Fontaine, il s'est dit heureux de la décision du ministre, bien qu'il déplore qu'elle soit aussi tardive. Il se dit également satisfait de l'étendue du mandat confié à M. Lapalme.

Bientôt, une... (Suite de la première page)

que les problèmes théoriques concernant l'atmosphère terrestre se posent de la même manière que pour les autres planètes. Ils vont plus loin sur certaines planètes, les choses apparaissent plus simples. En tout cas, on l'espère, d'où leurs efforts pour dégager des principes applicables à la Terre.

Depuis 30 ans, avec des ballons, des radio-sondes, des satellites, on a pu obtenir beaucoup d'informations sur l'atmosphère de la Terre qui contient 78 pour 100 d'azote, 21 pour 100 d'oxygène, 1 pour 100 d'argon, le reste étant des gaz

carboniques, etc. Chimistes et physiciens ont commencé à créer des systèmes météorologiques dans des mémoires d'ordinateurs. On y fourre toutes sortes de données sur l'océan, la terre, la glace, la végétation, le rayonnement solaire, bref, on s'amuse au point d'en bloquer les mémoires.

Les scientifiques sont un peu pris au piège, car sur la Terre, c'est vraiment compliqué.

On regarde donc vers Mars, Vénus, Jupiter. Comme la Terre, elles ont des choses en commun

puisqu'elles touchent un même nuage appelé nébuleuse primitive.

Alors pourquoi cet empressement?

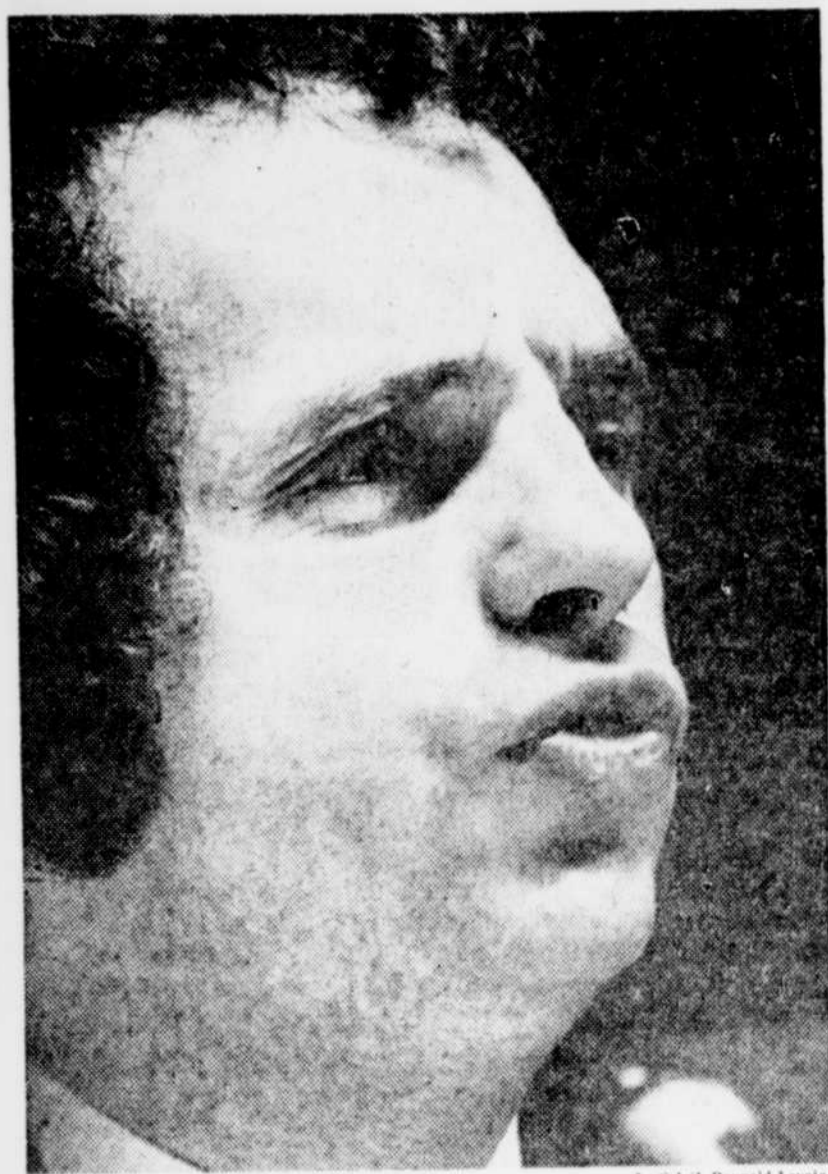
Selon la NASA, cela paraît d'autant plus indiqué que les pollutions industrielles et celles de nos engins moteurs perturbent déjà plusieurs coins de la Terre. La NASA a révélé au début de la semaine que l'Est des Etats-Unis était l'un des plus pollués de notre milieu planétaire. La quantité de gaz carbonique pourrait doubler d'ici 2050, selon certains chercheurs.

nous emballerons votre idée dans notre boîte cadeau!



la maison SIMONS

place de l'hôtel de ville place sainte foy



Le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Claude Charron.

Le PQ n'a jamais été séparatiste (Charron)

par Paul BENNETT

"Le peuple québécois n'a jamais été séparatiste" et c'est pour cette raison que le Parti québécois "a toujours été indépendantiste, jamais séparatiste".

Telle est la mise au point que le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Claude Charron, a tenté de faire au cours d'un débat auquel participaient, hier, au Collège de Lévis, le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, et le député unioniste de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier.

Selon M. Charron, le terme séparatisme, tel que galvaudé par les partis d'opposition, revêt des connotations péjoratives qui évoquent l'idée de brisure, de déchirure, de catastrophe.

Or la thèse de la souveraineté-association est à mille lieues de cette notion. Cette thèse, selon le ministre, traduit au contraire les deux volontés qui ont toujours été celles du peuple québécois: d'une part la possibilité d'assumer son avenir et de gérer ses propres affaires, d'autre part la volonté de ne pas se replier sur lui-même tout en discutant d'égal à égal avec les autres.

Si le peuple québécois n'a jamais été séparatiste, il a toujours cependant cheminé vers une plus grande autonomie. L'indépendance préconisée par le PQ n'est rien d'autre que le droit pour un peuple de se conduire lui-même selon des modalités qu'il aura lui-même définies.

La souveraineté, qui constitue l'un des deux pôles de l'option péquiste, n'est que "le terme juridique qui coiffe cette notion d'indépendance" et se traduit par le droit exclusif pour le Parlement québécois de lever la totalité des taxes et des impôts sur son territoire et de voter des lois.

A cette souveraineté est associée une association économique qui constitue une sorte de marché commun avec le partenaire canadien, mais où les règles auront été établies et acceptées par les deux partenaires.

C'est en ce sens, selon M. Charron, que le Parti québécois accepte volontiers l'étiquette de parti "indépendantiste" mais refuse que ses adversaires lui accolent celui de parti "séparatiste".

Forget

Le représentant du Parti libéral

ral, M. Claude Forget, devait justement accuser le gouvernement d'avoir peur des mots en rejetant l'étiquette de séparatiste, puisque pour lui les termes séparatiste et indépendantiste sont équivalents.

Selon M. Forget, les étudiants du Collège de Lévis venaient d'entendre la Xe version de la souveraineté-association, notion tellement diluée qu'elle en est devenue méconnaissable.

Pour lui, cette dilution de l'idée d'indépendance est un "bluff" qui risque d'entraîner "une humiliation sans précédent du peuple québécois" lorsque le pot-aux-roses aura été découvert.

A son avis, le PQ ne recherche dans le référendum qu'un "pouvoir de marchandage", une arme stratégique, et cette approche est vouée d'avance à l'échec.

M. Forget a conclu en disant qu'un Québec indépendant serait sans doute matériellement, socialement et culturellement viable, mais qu'un système fédéral renouvelé serait plus avantageux pour les Québécois malgré ses lacunes.

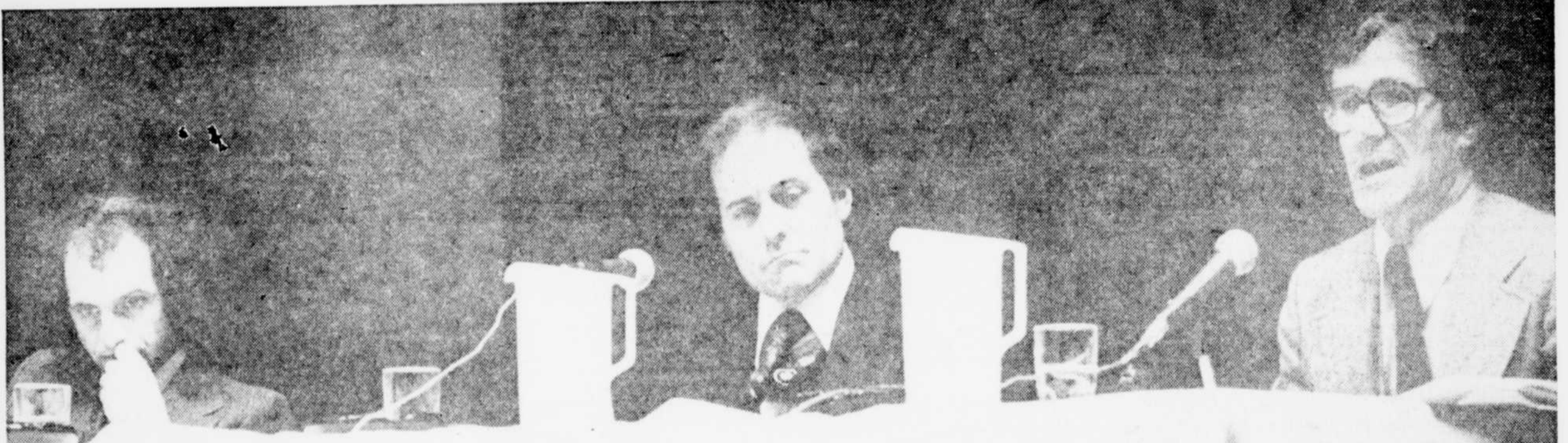
Des étudiants se sont inquiétés

du fait que le Parti libéral tardait à rendre publique sa thèse du fédéralisme renouvelé. A cela, M. Forget a répondu que, d'une part, la Commission politique du parti était actuellement à élaborer cette option et que lorsque celle-ci serait rendue publique, on verrait que le PLQ est loin d'être une succursale du Parti libéral fédéral.

D'autre part, a argué M. Forget, "ce n'est pas nous qui avons provoqué ce mélodrame constitutionnel" et c'est d'abord au Parti québécois de définir avec précision son option, ce qui selon lui n'a pas encore été fait.

Enfin, le représentant de l'UN, M. Fernand Grenier, tout en admettant que le PQ "glisse actuellement vers une position plus acceptable pour l'ensemble des Québécois", a mis en garde les étudiants contre le fait que la souveraineté ne réglerait pas tous les problèmes.

Il a rappelé que son parti avait opté, lors du dernier conseil national, pour l'égalité du Québec à l'intérieur de la Confédération, ajoutant que cela deviendrait possible lorsque "certains hommes" actuellement au pouvoir à Ottawa auraient cédé leur place.



MM. Charron, Claude Forget et Fernand Grenier

Le Soleil, Reynald Lavoie

La francisation du Québec est en bonne marche

par Jacques DALLAIRE

La francisation du Québec est en bonne marche dans le milieu du travail et de la vie collective, quoique l'application de la loi 101 constitue un succès mitigé auprès de la moyenne entreprise.

C'est ce qu'a indiqué, hier, en conférence de presse, à Québec, le président de l'Office de la langue française du Québec, M. Raymond Gosselin, alors qu'il traçait un bilan de la première année d'activité de l'office, notamment à la suite de la tournée provinciale entreprise en août dernier sous le thème "Vivre en français".

Vivement encouragés par la volonté générale des Québécois d'appliquer la loi 101, M. Gosselin et son équipe entendent se remettre en route en février prochain, pour inciter cette fois tous les milieux à "bâtir un français de qualité".

Durant cette seconde tournée, la

mission de l'office entend poursuivre particulièrement ses rencontres avec les petites et les moyennes entreprises.

A ce propos, M. Gosselin a notamment mis en cause les compagnies de construction, pour lesquelles les dispositions de la loi 101 posent des problèmes spécifiques, du fait qu'elles exécutent souvent plusieurs contrats à la fois.

Du côté des grandes entreprises, la situation est sensiblement différente, selon M. Gosselin, parce qu'elles "étaient déjà assez avancées dans leur programme de francisation".

Sièges sociaux

D'autre part, M. Gosselin a laissé savoir que le projet de règlement touchant les sièges sociaux, publié une première fois dans la Gazette officielle

en juillet dernier, a été réaligné pour tenir compte de la réalité.

Sans divulguer toute la portée du nouveau règlement, qui sera rendu public prochainement et qui a tenu compte des représentations des milieux d'affaires, M. Gosselin a indiqué qu'une certaine souplesse a été apportée.

Cette mesure vaut tant pour les sièges sociaux que pour les laboratoires de recherche et les compagnies ayant leur bureau principal au Québec.

Globalement, ces entreprises pourront continuer à opérer en anglais, mais le français devra avoir priorité en ce qui touche les relations avec les employés, la clientèle, les fournisseurs et l'administration.

Entreprises fédérales

Le président de l'office a souligné,

par ailleurs, que l'article 46 de la charte de la langue française a également été revu. Dans sa forme originale, cet article interdisait à un employeur d'exiger l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance d'une langue autre que la langue officielle.

Les modifications tendent à tenir compte des cas où l'anglais ou toute autre langue seconde sont vraiment nécessaires dans l'exercice d'une fonction précise.

Encore que, en cas de litige, il appartiendra à l'employeur d'en faire la preuve et l'employé qui se croit lésé pourra soumettre sa cause au jugement final de l'office.

Quant aux 23 entreprises fédérales (CN, Air Canada, etc.) établies sur le territoire québécois, M. Gosselin a prudemment commenté avoir demandé des "avis légaux" quant à ces entreprises qui se considèrent plutôt sous l'empire de la loi fédérale des langues officielles. Ces compagnies

emploient quelque 50.000 personnes au Québec, selon une évaluation sommaire du président de l'office.

Même à Toronto

En somme, la francisation a maintenant pris son rythme de croisière, selon les commentaires de M. Gosselin. Même que le calme et la compréhension ont succédé à l'hostilité à Toronto, où se retrouvent évidemment bon nombre d'hommes d'affaires ayant des investissements au Québec.

"La première fois qu'on s'est rendu à Toronto, racontait hier M. Gosselin, on se sentait des pigeons d'argile. Nous y sommes retournés à plusieurs reprises et maintenant, ça s'est calmé et de beau coup. Nous avons rencontré environ 2.500 hommes d'affaires qui ont compris ce que nous voulons faire."



M. Raymond GOSSELIN

ANTIQUITES

30% et plus de rabais sur toute la marchandise jusqu'au 15 décembre.

AUX MILLE TROUVAILLES
112, rue St-Paul, Qué.
692-0581

Une nouvelle boîte

en ville

AGENCE DE VOYAGE à vendre
Dans centre d'achats
Ecrire au Dépt 9221,
Le Soleil Ltée,
Québec G1K 7J6

Une montre fiable portant un nom connu
BULOVA ACCUTRON
Une montre à la mode, à un prix abordable. Une montre électronique éprouvée que vous n'avez jamais besoin de remonter.

Modèle pour homme (jour/date en acier inoxydable, doré, Cadran champagne, \$150.00)

Bijouteries Corriveau
1223, 4e Avenue, Limoilou 7140, rue St-Jean, Québec
622-0646 682-0880

Nouveauté Pénélope
Bague argent massif \$30.00

PENELOPE
Place Ste-Foy

Conseil de presse: la candidature de Bergeron définitivement écartée

par Léonce GAUDREAU

Le Conseil de presse du Québec est sans président depuis plus de deux ans. Il le sera encore pendant un certain temps.

Ce poste demeurera en effet vacant encore quelques mois puisque la candidature de M. Gérard Bergeron a été écartée en raison de l'opposition que celle-ci avait suscitée au sein même de cet organisme.

Ce professeur de sciences politiques à l'université Laval de Québec était le choix unanime des associations professionnelles de journalistes et d'entreprises de presse mais cette belle unanimité n'a pas été suivie auprès des membres du Conseil de presse à qui on demandait d'accepter la recommandation.

Cette opposition a été suffisam-

ment forte pour inciter finalement le comité de sélection des associations constitutives du conseil à retirer tout simplement et à se mettre de nouveau au travail dans le but de trouver un candidat qui cette fois pourrait agréer aux membres du conseil.

Ce sont diverses associations patronales (presse écrite et électronique) et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) qui ont fondé le Conseil de presse en 1972. Ce sont elles qui nomment les membres mais ceux-ci siègent à titre indépendant à cet organisme chargé principalement d'examiner les plaintes touchant l'information.

En pressant M. Bergeron à ce poste, on ne croyait sans doute pas soulever un problème de pouvoir entre les associations et le conseil. Les membres du Conseil de presse ont

affirmé qu'ils pouvaient opposer leur veto à une nomination à la présidence faite par les associations. Ils ont agi en ce sens.

Les représentants de ces associations se sont réunis la semaine dernière et ont décidé de ne pas emprunter la voie juridique de l'interprétation légale des règlements constitutifs du conseil, préférant plutôt se mettre de nouveau à l'oeuvre pour trouver un autre candidat en s'assurant cette fois de la participation du comité de gestion du Conseil de presse, de façon à ne pas subir un autre échec embarrassant pour tout le monde, y compris pour les candidats ainsi pressentis.

La présidence du conseil était assumée depuis sa création par M. Jean-Marie Martin, jusqu'à sa mort subite il y a deux ans.

Le Crédit foncier et l'intérêt du Québec

Le ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, Mme Lise Payette, a posé hier un geste inusité en annonçant le dépôt d'une loi à effet rétroactif visant à donner au gouvernement le pouvoir de bloquer le transfert de propriété d'une société de fiducie, si une telle transaction lèse les intérêts du Québec.

En soi, l'intervention gouvernementale dans le secteur bancaire ou semi-bancaire est non seulement courante mais aussi très large. La loi canadienne des banques, par exemple, impose une foule de conditions aux actionnaires touchant la propriété, les fusions, les secteurs d'activité. De même, les lois provinciales astreignent les sociétés de fiducie à une série de règlements qui touchent leurs opérations régulières. Mais il n'existe pas de loi spécifique permettant au gouvernement du Québec de statuer sur la pertinence d'un transfert de propriété, en se fondant sur un critère aussi vague que "l'intérêt du Québec".

Le gouvernement fédéral est intervenu de cette façon, il y a quelques années, pour bloquer la vente de Dennison Mines à des intérêts américains. Le gouvernement Trudeau avait alors invoqué la juridiction fédérale en matière de sécurité nationale pour empêcher que

l'uranium canadien soit exploité par des étrangers. Le même gouvernement a ensuite institué l'Agence de tamisage des investissements étrangers pour réexaminer, à la pièce, chaque tentative de prise de contrôle d'une compagnie canadienne par des firmes étrangères. Dans ce cas particulier, le principal critère d'examen est également très vague, puisqu'il s'agit de déterminer si la transaction convoitée est conforme à l'intérêt du pays.

Dans le cas du Québec, on ne connaît point de cas récents où le gouvernement serait intervenu par voie législative pour bloquer une transaction qui ne lui plaisait point, comme ce semble devoir être le cas pour l'achat du Crédit foncier franco-canadien par Central and Eastern Trust. Ce qui n'a pas empêché le gouvernement dans le passé de menacer d'intervenir à plusieurs reprises si des transactions qu'il désapprouvait se complétaient.

Par exemple, en 1971, le gouvernement Bourassa était disposé à bloquer par une loi la vente de La Prévoyance à des financiers américains si les propriétaires ne changeaient pas d'avis. Cette pression suffit à faire avorter le projet. De même, dans le cas de Vachon, le gouvernement a joué un rôle de premier plan pour empêcher que le pâtissier beauceron ne

tombe entre les mains d'un géant américain. Son intervention s'est cependant limitée à regrouper rapidement les Unions régionales du mouvement Desjardins et à faciliter le financement de la transaction.

Dans le cas du Crédit foncier, le gouvernement fédéral a le pouvoir théorique de bloquer la transaction, mais pour des raisons politiques, il serait difficile à M. Jean Chrétien d'empêcher des capitaux canadiens de s'approprier le contrôle d'une institution, propriété d'actionnaires français.

Le gouvernement du Québec estime au contraire que, bien que contrôlé par des capitaux étrangers, le Crédit foncier constitue une pièce trop importante du réseau d'institutions financières montréalaises gérées par des francophones pour risquer son démantèlement. Du moins, c'est l'explication que fournissaient hier les gens impliqués dans le dossier. C'est pourquoi il aurait agi avec rapidité.

En adoptant une loi-cadre justifiant d'avance toute intervention de ce genre, le gouvernement élimine au moins le caractère imprévisible et possiblement inéquitable des interdictions gouvernementales. A la condition que les critères énoncés dans le projet de loi soient à la fois clairs et acceptables, les institutions finan-

cières touchées sauront au moins d'avance les règles du jeu.

Dans le cas précis du Crédit foncier, toutefois, des questions importantes se posent. D'abord, suffit-il qu'une institution financière possède un caractère francophone pour jouir automatiquement de la protection maternelle de l'Etat? Deuxièmement, s'agit-il d'un prétexte pour élargir l'autorité gouvernementale aux transferts de propriété dans le milieu des sociétés de fiducie? Cette vigilance sera-t-elle étendue au monde de l'assurance? Veut-on, par le biais d'une loi technique, donner un caractère légal à la notion de citoyenneté québécoise?

En voulant garder ici le contrôle réel d'une entreprise de prestige, le gouvernement prend deux décisions lourdes de conséquences. D'abord, il statue que même les capitaux canadiens sont dorénavant suspects et ensuite il décide de réglementer la circulation de certains capitaux, ce qui constitue une mesure susceptible d'affecter l'ensemble du monde des affaires.

Mine de rien, Mme Payette vient de bouleverser de vieilles règles du jeu. Elle devra expliquer très clairement les critères sur lesquels elle s'appuie pour évaluer "l'intérêt du Québec".

Marcel PEPIN

Et voilà qu'on remet ça

En janvier 1977, le ministre de la Fonction publique, Denis de Belleval, assurant l'intérim des Transports, profitant d'une remise de canne à pommeau d'or pour affirmer que son gouvernement avait bel et bien l'intention de "mettre sur pied" une marine marchande québécoise.

"Notre rêve, renchérissement-il, c'est une marine marchande québécoise, un pavillon québécois qui parcourt les hautes mers." Cette envolée lyrique, bien que le sujet lui-même n'en fut pas incongru, avait provoqué une immense rigolade. On s'était même demandé si l'amiral de Belleval n'avait pas voulu se payer carrément la tête du "monde ordinaire".

Puis, on avait mis le tout sur un simple "accident de parcours marin" et on y aurait gardé le scellé si quelques ministres du cabinet Lévesque, son futur "ministre de la marine" en tête, ne faisaient pas à nouveau mine de remettre ça, au sujet des six cargos-problèmes de Marine Industrielle.

On sait que cette entreprise est en grandes difficultés depuis qu'un armateur grec, qui avait commandé ces navires en 1974, a réussi, au moment d'en prendre livraison, à faire résilier son contrat. Depuis lors, on avait pensé que Sidbec pourrait utiliser ces cargos pour transporter son minerai de fer de Port-Cartier à ses usines de Contrecoeur. De là à

faire revivre l'idée d'une marine marchande canadienne, il n'y avait qu'un pas...

Mais, c'est bien à "contrecoeur" qu'on a dû se rendre à l'évidence que l'hypothèse du cas Sidbec ne pouvait résister à l'analyse. Et il devrait bien en être ainsi de ceux qui se montent des bateaux en se convainquant que le Québec peut se mettre à jouer au pays.

En 1958, le Canada a sabordé sa marine marchande pour des raisons bien précises. La principale difficulté était la différence entre les salaires et autres conditions de travail existant au pays, par comparaison avec celles qui prévalaient dans ce domaine sur le plan international. La concurrence s'avérait impossible. On ne sache pas que telles conditions se soient améliorées, bien au contraire, notamment en ce qui concerne les conflits de travail.

A plus forte raison, dans l'optique d'un Québec séparé, assujéti à un fardeau fiscal hypothétique plus énorme, comment pourrait-on y arriver?

D'ailleurs, un porte-parole du ministre Tremblay a tranché la question en déclarant qu'il est impensable de mettre de l'avant un tel projet "les salaires qu'exigeraient les équipages formés de Québécois seraient nullement compétitifs avec tous autres grecs, polonais, chinois."

Paul LACHANCE



Schreyer, un choix intéressant

Le premier ministre du Canada a rarement manqué le bateau de l'inédit quand il s'est agi au cours des dix dernières années de nommer des Canadiens à des postes stratégiques de la hiérarchie du pouvoir.

A la succession du gouverneur général Jules Léger qui prend sa retraite en janvier prochain, M. Pierre Trudeau vient de désigner l'ancien premier ministre néo-démocrate du Manitoba, M. Ed Schreyer.

Cette fois encore, le premier ministre a fait preuve d'ingéniosité et d'un sens politique inédit en choisissant M. Schreyer au poste de premier citoyen du pays.

L'ancien premier ministre manitobain est un homme modéré, jeune, fermement convaincu de la nécessité du bilinguisme au Canada (il parle lui-même trois langues) et, en ces temps d'impopularité pour le parti fédéral au pouvoir, un atout précieux pour les libéraux qui se cherchent désespérément des appuis dans l'Ouest.

A 43 ans, le leader de l'Opposition du gouvernement du Manitoba a derrière lui une longue expérience de la vie politique autant sur le plan fédéral que provincial et il a toujours donné aux Canadiens l'image d'un homme pondéré, appliqué à désamorcer les sources de conflits et à chercher des compromis entre les

objectifs d'Ottawa et ceux des provinces.

Ed Schreyer ne croit pas que le Québec se séparera du Canada parce que, disait-il en 1977 après l'élection du Parti québécois, "il y a trop d'objectifs historiques, économiques et géographiques en jeu pour que la majorité des Québécois choisissent une option aussi négative."

Un des principaux arguments qui ont dû militer en faveur du choix de M. Schreyer dans l'esprit du premier ministre canadien est sans doute la foi profonde partagée par les deux hommes envers l'implantation du bilinguisme au Canada.

M. Schreyer favorise l'enseignement du français à l'école publique dès le plus jeune âge pour les citoyens anglophones mais il pense en même temps que la bilinguisation officielle doit se pratiquer sans tomber dans des excès absurdes, ce qui est sage.

En somme, le futur gouverneur général apparaît comme l'homme de la situation par le seul fait qu'il sait utiliser sagement un langage politique modéré, bien éloigné de la guerre idéologique féroce que se mènent actuellement les deux gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Cet homme jeune et vigoureux, d'origine autrichienne par

sa mère, pourra-t-il être un instrument utile de l'unité canadienne au cours d'un mandat déterminant pour l'avenir de ce pays?

Les fédéralistes convaincus peuvent aisément le croire et leveront probablement facilement leur chapeau devant le choix du premier ministre.

Quant aux souverainistes québécois, il se trouveront sûrement devant un homme qu'ils devront apprendre à fréquenter souvent. Il serait surprenant en effet que le nouveau gouverneur général ne multiplie pas les prétextes pour manifester avec éclat sa présence au Québec alors que pour lui la barrière linguistique n'existe pas.

La nouvelle demeure vice-royale de Québec devrait donc, quand elle sera terminée, recevoir un homme de l'Ouest et une famille qui compte quatre enfants. Nouveau et charmant pour les coeurs tendres!

Mais ce n'est sûrement pas avant plusieurs mois qu'on pourra évaluer la performance de relationniste et d'agent d'unification du Canada de M. Schreyer. Le poste de gouverneur général de ce pays, il faut bien le dire, ne se limite qu'à cela dans la pratique, les crises politiques graves comme celle qu'a connue l'Australie dernièrement ne s'étant jamais produites encore dans notre système parlementaire.

Monique PAYEUR

lettre

La loi Garon est injuste

O campagne! quand te reverrai-je!
 Horace (Satires, II, 6, 60)

La sauvegarde de la campagne s'impose parce que l'agriculture n'arrive plus à utiliser rationnellement tout ce territoire qui fut le sien. L'utilisation des terres agricoles est freinée par des problèmes inhérents à l'agriculture. Si le Québec est déficitaire en grain, boeuf, mouton... alouette, il faut chercher la cause ailleurs que dans l'exiguïté de notre territoire agricole.

La protection raisonnée de la campagne n'écarte pas les changements d'utilisation du sol quand ces changements sont justifiés, y compris ceux ayant trait aux meilleurs sols agricoles, qui sont également les meilleurs sols urbains et les meilleurs sols forestiers. Cette protection doit être intégrée à l'aménagement de l'ensemble du territoire québécois, en acceptant que la ville a priorité sur l'agriculture pourvu qu'elle ne gaspille pas l'espace; de même, l'agriculture sur la forêt.

"L'aménagement du territoire ne peut être qu'unitaire et global. Aucun ministère vertical ne peut en revendiquer la conception et la mise en oeuvre même partielle", écrit l'ingénieur-agronome Jung, auteur

du livre "L'aménagement de l'espace rural: une illusion économique". Que le secrétariat à l'aménagement prenne ses responsabilités. L'avenir des campagnes ne dépend pas exclusivement de l'agriculture. Le gouvernement a mis la charrue avant les boeufs en déposant le projet de loi sur la protection du territoire agricole avant celui sur l'aménagement et l'urbanisme. Si ce projet de loi est bien conçu, les ministères, que l'aménagement du territoire concerne, n'auront qu'à justifier les besoins en espace de leur secteur, compte tenu des besoins des autres secteurs. L'agriculture ne sera pas sacrifiée pour autant. Mais ces projets sont pour le moment inconciliables. Le projet de loi Garon subordonne les autorités régionales, tandis que le projet Léonard les intègre. Cette subordination chère au ministre de l'Agriculture va à l'encontre d'une décentralisation de bon aloi.

Le ministre de l'Agriculture a fait litière du droit de propriété de plusieurs Québécois en refusant d'indemniser ceux que le zonage va léser. La capitulation de l'UFA dans cette affaire s'est faite au détriment des intérêts des cultivateurs. Leur président mise sur les agriculteurs qui sont en

agriculture pour y rester. D'accord! Mais est-ce là une raison pour accepter que ceux que l'âge, la santé ou l'absence de relève obligent à vendre, soient dépossédés de la plus-value de leur terre, quand la valeur vénale de ces terres est supérieure à leur seule valeur agricole. Le gouvernement est bel et bien décidé à confisquer cette plus-value (leur fonds de pension comme ils disent). Le président de l'UFA admet enfin que le zonage fera des victimes: c'est pas trop tôt.

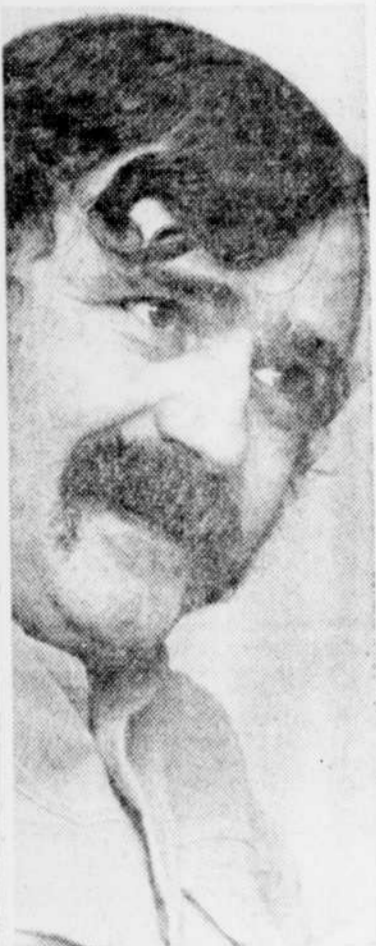
Le problème de la sauvegarde de l'espace agricole est posé en termes de ressources rares plutôt qu'en termes de besoins véritables. Il est paradoxal d'immobiliser la campagne dans un corset quand c'est la ville qui grossit. Les bonnes terres agricoles du Québec englobent des superficies que l'agriculture québécoise n'arrivera jamais à utiliser.

Les riches des franges urbaines font regretter la belle époque des arpentés verts. La nostalgie envahit les ruralistes qui rêvent du retour de la campagne. Mieux aurait valu donner une troisième dimension aux arpentés de notre territoire que de s'écarter de la sorte au risque de tout perdre.

Jacques Côté, agronome Québec

Il y a 30 ans, l'ONU statuait sur les droits de l'Homme

La Déclaration universelle des droits de l'homme a maintenant 30 ans. Le président de la commission des droits de la personne du Québec, Me René Hurtubise, estime que c'est un anniversaire important et fait le point.



Me René Hurtubise, président de la Commission des Droits de la Personne du Québec.

Le 10 décembre de cette année marquera le 30^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par l'Organisation des Nations-Unies en 1948. L'événement mérite d'être souligné.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait pour les Etats membres des Nations-Unies d'établir un fondement commun de liberté, de justice et de paix en affirmant la dignité de tout être humain et en lui reconnaissant des droits égaux et inaliénables.

Cette Déclaration fut ensuite précisée dans divers pactes et conventions internationales touchant la protection des droits fondamentaux, l'élimination de toute discrimination, le progrès de l'égalité entre l'homme et la femme, et bien d'autres.

Au pays, cet effort s'est concrétisé dans les différents codes provinciaux des droits de la personne, dans la Déclaration canadienne puis, la Loi canadienne des droits de la personne et dans notre Charte québécoise qui puise directement aux sources internationales.

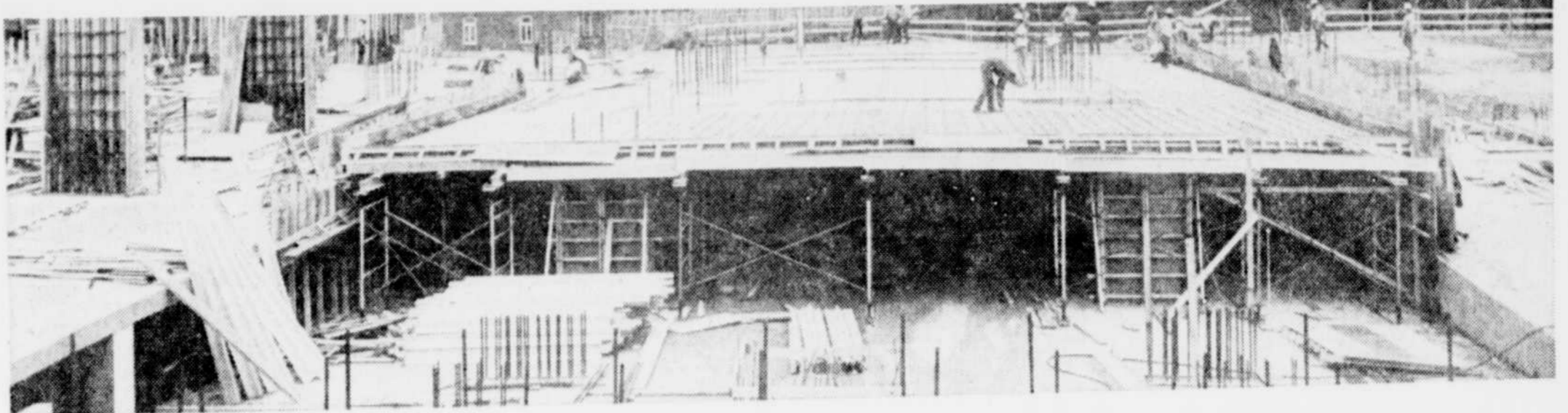
Ici comme ailleurs même si 30 ans se sont écoulés depuis la Déclaration universelle, l'exercice des droits et libertés de la personne se heurte encore à de trop nombreux obstacles. S'il n'y a pas chez nous d'archipel de Goulag, d'apartheid ou de torture institutionnalisées telle qu'elle nous est révélée régulièrement par Amnesty internationale, les défis qui se présentent à nous n'en sont pas moins importants.

Peut-on, par exemple, demeurer indifférent face à l'inégalité quotidienne dont sont victimes les femmes, ou devant les constantes difficultés qu'affrontent les travailleurs les plus défavorisés et les immigrants qui ne peuvent se défendre adéquatement parce qu'ils ignorent leurs droits?

Quelles sortes de relations développerons-nous à l'avenir avec les peuples autochtones du Québec? Jusqu'où va-t-on pousser la notion de "sécurité nationale"? Est-il correct de prévoir qu'une des menaces les plus sérieuses durant les années à venir concernera les opinions politiques?

Autant de questions, et ce ne sont pas les seules, qu'il importe d'approfondir à la lumière de la Charte. Finalement, ce 30^e anniversaire nous renvoie à un effort personnel et collectif de réflexion et d'action.

Me René Hurtubise, C.R. président



Construction: épreuve de force entre le Québec et l'Ontario



Léonce Gaudreault

Maintenant que le calme est revenu à la 'frontière' Ontario-Québec et qu'il y a un espoir sérieux de règlement entre les deux provinces sur la question de la mobilité des ouvriers de la construction (les premiers ministres Bill Davis et René Lévesque ont annoncé la semaine dernière que les ministres du Travail se réuniraient en janvier pour déboucher sur une solution), il est peut-être utile de faire le point sur ce dossier, tant dans ses aspects économiques que politiques.

L'histoire remonte au 1^{er} juillet dernier, moment choisi par le gouvernement du Québec pour mettre en vigueur son nouveau règlement de placement dans la construction.

On s'était souvent plaint par les années passées que des travailleurs occasionnels venaient, par milliers, "valer" les jobs aux vrais travailleurs de la construction, ceux-là mêmes qui sont sur les chantiers presque par vocation.

Comme mesure de grandeur, il n'est qu'à citer les données recueillies par l'Office de la construction du Québec (OCQ). Cet organisme, ayant son siège social à Montréal et des bureaux dans toutes les régions du Québec, est la superstructure mise en place par le gouvernement pour régir cette industrie. Près de 1.000 personnes y travaillent.

Dans sa banque d'ordinateur, l'OCQ a plus de 250.000 noms de Québécois qui se déclarent employés de la construction (potentiels ou autres). Mais sur ce nombre, on ne peut en retenir 100.000 au maximum dans la catégorie des "vrais" travailleurs de la construction. Et, encore là, cette industrie n'emploie en même temps guère plus que 60.000 ou 70.000 ouvriers, dans les moments les meilleurs. Ces temps-ci, le chômage dans ce secteur se situe autour de 15 pour 100.

A ce même d'embouteillage s'ajoute en corollaire celui de la violence. Des individus et parfois de puissants syndicats (comme celui des plombiers et des électriciens) ont imposé leurs lois particulières par l'intimidation, le chantage et à l'occasion la force physique brute. Une commission d'enquête (Cliche) a étudié ce phénomène en 1974, immédiatement après le sacage de LG-2.

Priorité régionale

Dans la foulée de cette commission, cette industrie déjà fortement contrôlée a connu une nouvelle série de réglementations portant sur la sécurité, l'appartenance syndicale, la négociation. Quant au placement, qu'employeurs et même certaines centrales syndicales considéraient comme un lien de chantage sur les ouvriers, le gouvernement mit beaucoup de temps à intervenir.

Ce n'est finalement que cet été que le nouveau gouvernement Lévesque

décida d'intervenir et de réglementer de façon très restrictive l'embauche dans cette industrie. Contrairement à une recommandation principale de la Commission Cliche, il choisit de maintenir les très controversés bureaux de placement syndicaux mais avec des contrôles plus sévères. La puissante Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) respira d'aise. On s'attendait à pire.

La nouveauté portait cependant sur deux autres aspects: on introduisit en effet la règle de la priorité régionale d'emploi et la classification des employés selon leurs nombres d'heures travaillées. En résumé, cela voulait dire qu'un entrepreneur ayant un contrat dans une autre région devait désormais donner priorité aux travailleurs réguliers de cette région (Catégorie A) tout en conservant le privilège d'amener avec lui ses propres employés réguliers (A). Si cette première liste est épuisée, l'entrepreneur peut alors choisir à l'extérieur des ouvriers de catégorie A (c'est-à-dire ceux ayant le plus grand nombre d'heures de travail) ou prendre dans la région ceux de catégorie B (moins d'heures de travail) et ainsi de suite.

"Guerre de frontière"

Dans l'ensemble, les organisations syndicales et les employeurs furent impliqués dans la mise au point de ces nouveaux règlements de placement et tous acceptèrent finalement les principes (priorité régionale d'emploi et classification des employés en trois catégories) qui ont donné lieu à cette réglementation tout en sachant qu'il faudra sans doute leur apporter des modifications après une période d'essai.

C'est dans ce contexte que commença la première "guerre de frontière" entre l'Ontario et le Québec.

Ainsi donc, à partir du 1^{er} juillet, des protestations fusèrent de l'Ontario. On accusa Lévesque d'avoir précisément choisi cette date, jour de la Confédération (Canada Day) pour commencer à élever sa frontière autour du Québec.

Les défenseurs de la Confédération en profitèrent pour passer leur message. Le leader de l'Opposition ontarienne, le libéral Stuart Smith, déclara son opposition à toute forme de frontière: "Notre nation est et doit

demeurer une unité économique d'une seule entité, sans barrières artificielles aux frontières de chaque province".

C'est le leader du NPD ontarien Michael Cassidy qui, le premier, attacha le grelot à l'histoire, réclamant du premier ministre conservateur Bill Davis d'utiliser des représailles contre le Québec.

Celui-ci, en situation de gouvernement minoritaire, sauta sur l'occasion en demandant au gouvernement fédéral de porter la cause devant la Cour suprême, sans quoi il adopterait lui aussi une législation toute aussi restrictive face aux Québécois travaillant en Ontario.

Ottawa refusa de bouger et finalement M. Davis introduisit un projet de loi en ce sens, le bill 136. Il a passé le cap de la deuxième lecture à Queen's Park. Le projet est étudié en commission parlementaire.

Mais maintenant, les partis d'opposition commencent à reculer. Ils trouvent que le gouvernement Davis profite un peu trop de "l'aubaine" offerte par le Québec, en se donnant un pouvoir discrétionnaire trop grand.

Le NPD, qui avait déclenché l'offensive, s'est fait rappeler à l'ordre par le président du Congrès du travail du Canada (CTC), Dennis McDermott, en affirmant que la position du Québec était légitime et en qualifiant cette réaction ontarienne d'anti-française.

Plus tôt, le Canadian Building Trade, la nouvelle façade canadienne des unions américaines dans le domaine de la construction, avait pourtant adopté une résolution dénonçant le règlement québécois et toute autre forme de contrôle de la mobilité de la main-d'oeuvre, comme si les Etats-Unis et le Canada étaient un seul et même pays.

Discrimination

A tout cela, le ministre québécois du Travail, Pierre-Marc Johnson, répondait que le travailleur ontarien n'était pas plus l'objet de discrimination que le travailleur québécois à l'intérieur de sa propre province, en raison même de ce nouveau critère de priorité régionale dans l'embauche.

Au début, les partisans des deux côtés de la "frontière" gonflèrent les chiffres. Particulièrement du côté on-



Une caricature parue dans le quotidien The Citizen d'Ottawa montrant un Lévesque plaçant la première pierre démarquant la frontière Québec-Ontario.

tarien. On affirmait en effet que ce sont les travailleurs québécois qui seraient les plus grands perdants. On parlait de 10 ou 15.000 ouvriers québécois travaillant en Ontario contre seulement quelque mille ontariens au Québec.

Au Québec, on n'eut pas beaucoup de difficultés à vérifier ces données car presque tout est contrôlé. L'Office de la construction du Québec (OCQ) révéla qu'il n'y avait en fait que quelques centaines (300 à 400) d'ouvriers ontariens qui perdraient leur emploi au Québec par l'effet de cette nouvelle réglementation sur un total de 2.200 ouvriers.

A l'opposé, on réduisit le nombre de Québécois travaillant en Ontario à quelque 4.000, sans toutefois pouvoir le garantir formellement puisque l'Ontario n'a presque pas les moyens actuellement pour fournir ce type d'informations. Au passage, il faut aussi signaler une dimension importante entre les deux situations. Au Québec, les ouvriers doivent forcément appartenir à une centrale syndicale tandis qu'en Ontario ce n'est pas le cas. Dans cette province, le secteur de la construction domiciliaire n'a pas été encore touché par la syndicalisation.

Au Québec, on se moque de la prétendue volonté du gouvernement ontarien de protéger la libre circulation des ouvriers. André Sormany, l'attaché de presse du ministre Johnson rappelle que vers la fin des années 60 les ouvriers-électriciens du Québec ont été systématiquement empêchés de travailler à l'extérieur après s'être retirés d'une union internationale,

sans que l'Ontario n'intervienne pour protéger ce principe.

L'achat chez nous

A cela, il faut tenir compte aussi des politiques gouvernementales "d'achat chez nous". Les gouvernements provinciaux encouragent l'achat local, au point même de préférer une entreprise locale à une entreprise extérieure à la province même si cette dernière est la plus basse soumissionnaire, comme ce fut le cas pour le contrat ontarien de \$40 millions accordé à Hawker-Siddeley plutôt qu'à une firme québécoise (Bombardier-MLW) qui avait soumissionné de deux millions de dollars de moins que son concurrent ontarien.

Du côté ontarien, un membre du cabinet du ministre ontarien du Travail, Robert Elgie, a indiqué qu'une solution était possible et qu'elle tournerait sans doute autour de la proposition de Johnson faisant de la région d'Ottawa-Hull une sorte de zone libre. On voudrait aussi inclure dans cette solution les nombreux travailleurs de Cornwall qui vont régulièrement travailler sur les chantiers de Montréal.

Québec doit d'ailleurs corriger à la fin de l'hiver son règlement de placement dans le but d'atténuer les problèmes soulevés par le découpage un peu trop artificiel des régions, obligeant parfois un employeur d'aller chercher un employé à deux cents miles de distance alors qu'il y a un autre, de même catégorie, disponible à quelques milles du chantier mais qui se trouve à l'extérieur de la ligne de départ régional.



la page des lecteurs



La démocratie au niveau municipal

M. Jean Pelletier
Québec.

A la suite de l'article paru dans le journal LE SOLEIL, du mardi 21 novembre 1978, intitulé "Québec: séance mouvementée du conseil municipal", nous tenons à faire part clairement, Monsieur le maire, des désirs qui ont motivé notre geste d'assister à la réunion du conseil municipal du lundi soir.

Par notre présence ordonnée et respectueuse, nous, les soixante citoyens du secteur St-Gabriel, avons manifesté un droit fondamental: celui de participer avec nos représentants, au règlement de problèmes qui nous concernent. Démocratie municipale, cela signifie:

- présence des citoyens aux réunions;
- information complète et compréhensive;
- droit de poser des questions;
- droit d'émettre des opinions;
- droit de faire des propositions.

Dans la plupart des villes d'Amérique du Nord, ce droit minimum est déjà acquis. L'article et la photographie au sujet de la ville de Val Belair qui apparaît sur la même page du journal LE SOLEIL que l'article cité plus haut, fait preuve de cet acquis.

Notre présence à la réunion du conseil municipal est une preuve que les citoyens veulent exercer leur droit démocratique d'expression.

Nous n'avons ni l'habitude, ni l'intention de venir "charrier à l'Hotel de Ville". C'est plutôt le contraire. Nos demandes de rendez-vous restent souvent sans réponse. La Maison des Jeunes demande un rendez-vous dans une lettre qu'elle vous a adressée, il y a plus d'un mois. La Coopérative St-Gabriel en demande un depuis deux semaines. Vous refusez de répondre à nos lettres ou à nos téléphones. Est-ce la fin de la démocratie municipale?

En nous rendant à la réunion du conseil municipal, nous voulions tout simplement obtenir une réponse à nos demandes formulées en bonne et due forme depuis trop longtemps.

Nous vous formulons une fois encore notre demande: nous vous nous rencontrer le plus tôt possible "en toute respectabilité" pour discuter des dossiers de la Coop St-Gabriel et de la Maison des Jeunes. Nous voulons régler ces questions le plus tôt possible afin de nous mettre à la rénovation de nos maisons.

Diane Lebel
pour: La Maison des Jeunes
La coopérative d'Habitation St-Gabriel
Le Comité de Citoyens St-Gabriel
(membres du Front commun de la rue St-Gabriel)

Oxfam-Québec n'est pas un outil politique

M. le rédacteur en chef,

Périodiquement dans l'histoire d'Oxfam-Québec, certains gens comprennent mal ce qu'est cet organisme et tentent d'en faire un outil politique. Oxfam est un organisme bénévole fondé pour répondre aux besoins des gens démunis dans les pays en voie de développement.

Oxfam subventionne dans le Tiers-Monde des projets qui répondent à des critères très précis. Entre autres, ces projets doivent nous parvenir de groupes de base autochtones et représentatifs de leur communauté. Ensuite, sans discrimination de race, religion, idéologie, etc., Oxfam aide des gens dans la misère qui s'adressent à lui en dernier recours. Ces projets, qui peuvent prendre toutes sortes de formes, doivent être émancipatoires et servir à l'épanouissement de nos frères et sœurs humains. Nos rares véritables exigences quant à nous, sont la sécurité de la gestion de nos dons dans le Tiers-Monde et l'absence d'intermédiaire pour assurer que tous les argents qui nous sont confiés par les Québécois servent bien aux fins auxquelles ils sont destinés.

Oxfam ne fait que répondre aux demandes qui lui parviennent quotidiennement du Tiers-Monde et n'a surtout pas à imposer de philosophie économique ou politique particulière aux bénéficiaires. L'organisme, en effet, ne décide pas de créer une coopérative de café en Haïti ou de fonder une école ou un dispensaire en Inde mais se contente de donner suite à des demandes précises qui lui sont faites.

de donner suite à des demandes précises qui lui sont faites.

Jamais Oxfam n'acceptera de se prêter à un néo-colonialisme idéologique et tentera d'exporter nos systèmes politiques de gauche ou de droite à qui que ce soit. Quelquefois nos projets peuvent sembler fortement politisés alors qu'il n'en est rien: ce sont certains groupes bénéficiaires eux-mêmes qui, à l'occasion, peuvent être très politisés et, face à leur degré de conscientisation, nous n'avons surtout pas à discriminer: ces gens ont le droit d'assumer leur destin à leur façon.

Oxfam n'a pas à se demander, comme certains chialeux locaux au ventre plein nous le demandent périodiquement, si des groupes frappés par la misère et la souffrance dans certains pays doivent être privés de notre aide sous prétexte que les idéologies politiques de leur gouvernement les rendent indignes d'être secourus. Ce serait une infamie. Il faudrait plutôt nous demander si, face à la situation privilégiée des Québécois devant l'iniquité de la distribution des richesses sur notre planète, nous sommes encore dignes de pouvoir les aider.

Des dizaines de milliers de Québécois aident les gens du Tiers-Monde par le biais d'Oxfam. Charité chrétienne pour certains, partage pour d'autres, Oxfam est devenu un moyen québécois d'apporter une humble contribution au soulagement de la misère dans les pays en

voie de développement tout en demeurant conscient de ce qu'il appartient aux gens du Tiers-Monde de trouver leurs propres solutions à leurs problèmes. Or, quand des gens de bonne volonté aident, il s'en trouve toujours une minorité qui n'aide pas.

Récemment, des gens adhérant à des idéologies politiques précises, ont tenté d'utiliser la bonne renommée d'Oxfam pour s'en faire une arme idéologique. Sous de fallacieux prétextes, ils ont tenté de semer la zizanie au sein de notre organisme. Les membres n'ont pas été dupes et ont réagi sans équivoque en défaisant ces individus en assemblée générale spéciale par une écrasante majorité. Nous osons espérer que ces gens ont enfin compris qu'Oxfam n'est pas un mouvement politique et que les membres prendront les moyens adéquats pour qu'il en demeure ainsi.

Le docteur Serge Mongeau, qui lors de cette assemblée spéciale a posé en prosélyte du socialisme contre le capitalisme, a, dans un tissu de faussetés, laissé couler son dépit dans une lettre ouverte récemment publiée en vos pages.

Il a affirmé, qu'avec un profond dégoût, il tournait la page sur Oxfam. Il est temps. En effet, l'assemblée générale annuelle des membres l'a battu aux voix lorsqu'il sollicitait un mandat d'administrateur de notre organisme et le conseil d'administration l'a par la suite limogé de son poste consulta-

tif au comité des projets lorsque seuls deux administrateurs affirmaient avoir encore confiance en son jugement. De plus ce monsieur ose s'en prendre à Yvon Deschamps qui est le porte-parole d'Oxfam depuis près de dix ans.

Yvon Deschamps est un ami depuis une décennie. J'ai connu de grands hommes, il en est un. Conscient de blesser sa modestie, je dois tout de même dire qu'Yvon Deschamps est un des plus merveilleux modèles de générosité et de dévouement qui nous soient offerts. Son acharnement au travail bénévole et sa compassion devant la souffrance humaine n'ont d'égal que sa profonde bonté et sa touchante compréhension des complexités de la vie. Mille fois sollicité par notre organisme, il n'a jamais hésité devant la tâche souvent fastidieuse à accomplir et ce, dans un total désintéressement et avec une haute intégrité morale.

Chamfort disait: "Nous voyons les gens à ce qu'ils croient que nous sommes". Dans les mesquineries de monsieur Mongeau nous voyons qu'il n'a rien compris à l'idéal de notre organisme. Je crois être d'autant mieux placé pour le lui dire que je connais bien Oxfam-Québec: je l'ai fondé.

Jean O'Keefe
Ex-président Oxfam-Québec
Ex-président Oxfam-International
Ex-administrateur Oxfam-Atlantique
Ex-trésorier Oxfam-Canada
Membre d'Oxfam-Québec
Saint-Laurent (Québec)

La tâche difficile du coroner

A Me Stanislas Dery,

Il y a un siège que je ne voudrais pas avoir, c'est le votre monsieur, pour plusieurs raisons, en ce moment surtout, à cause de l'affaire Charest.

Vous êtes habitué à travailler dans des cas où ordinairement les policiers ne sont pas autant en cause. Au contraire, ils sont ceux qui vous apportent les preuves et les éléments dont vous avez besoin pour vous aider dans votre travail. En ce moment, c'est la même chose sauf que les policiers qui ont fait cette enquête sont les mêmes qui sont impliqués directement dans cette affaire.

Le problème est de taille pour vous, à savoir, pressions, crédibilité, justice et vérité.

Quand on pense qu'un policier a eu le front de dire devant vous, sur la foi du serment, qu'il avait pensé de donner la bouche à bouche au jeune garçon, mais qu'il a vu quelque chose qui sortait du coin de la bouche du garçon qui ressemblait à de la bavure ou de la salive et que cela lui a ôté l'idée de le faire.

Qu'il est brave et conscient de la vie des autres, surtout quand il a été dit qu'il y avait encore des publications du cœur à ce moment là et que c'était de l'air dont le garçon aurait eu besoin et non un véridi-

que ou pas, massage du cœur pour photo seulement!

Peut-être que c'était mieux pour eux, policiers, que ce jeune ne puisse pas parler, étant le seul témoin (pas policier) de son martyre, quand on connaît l'existence de marques de son bras gauche faites, selon des experts, quelques secondes ou minutes avant sa mort et que ces marques ne soient pas encore explicables au moment presque de votre décision.

Me Dery, en plus de tout ça, il y a le ministère de la Justice qui lui n'est pas trop fier des problèmes qu'il a rencontrés dans cette affaire Charest. En premier lieu avec les médecins qui ont pratiqué l'examen du corps du jeune et qui, à trois la deuxième fois, n'ont pas eu volontairement ou pas, les marques au bras gauche avant d'être confrontés avec les photos, prises par la famille Charest. Quel bel exemple de travail bien fait, qu'un médecin explique en disant qu'il ne croyait pas que ça irait si loin!

En deuxième lieu, avec les coroners qui pour plusieurs raisons n'ont pas fait clair, ont passé au nombre de quatre dans cette affaire. Ça fait un autre petit problème pour le ministère de la Justice.

Et en troisième lieu, les fameux policiers qui, mis directement en cause dans cette affaire, sont ceux-là mêmes qui font l'enquête et quelle enquête en plus!

Eux qui, malgré un beau sens de l'appât par cœur, ont réussi à rendre devant vous, des témoignages contradictoires.

Il y a pour le ministère de la Justice et vous dans tout ça, des maux de tête à soigner au plus vite, soit la loi des coroners et la situation dans les postes de police à régler, pour que des faits pareils ne se répètent plus jamais.

Me Dery, les gens ont les yeux

et les oreilles tournés vers vous, attendent comme moi le verdict et les recommandations que vous ferez et ainsi sauront s'il y a justice ou pas, surtout pour les gens ordinaires. C'est à vous que revient cette tâche avec l'aide, je vous le souhaite, de l'Esprit-Saint.

On attend et on va voir!
D. Lehoux
et d'autres gens ordinaires
du Québec.

Zacharie, c'est imprudent!

M. Zacharie Richard,

Vous terminez votre lettre par cette phrase: "Ce que j'aimerais surtout savoir c'est si monsieur Lemieux a demandé aux gens de l'université Laval s'ils pensaient que l'attente valait la peine." Propos fort dangereux. Car faisant partie du public, ce soir là j'avoue avoir eu à peu près les mêmes impressions que monsieur Lemieux.

Monsieur Lemieux n'a pas été le seul à sentir du mépris pour le public universitaire vos promesses de la scène aux coulisses, le sourire rare, l'air d'avoir hâte d'en finir, si c'était autre chose que du

mepris, avouez tout de même que ça manquait d'entrain! On ne trompe pas aisément le public; vous vous dites artiste professionnel alors il faut l'assumer! Les gens pardonnent mal à un artiste de manifester des inégalités d'humeur lorsqu'il se présente en scène.

Par contre, soyons justes! Au Palais Montcalm, le public a eu droit, à mon avis, à un spectacle de qualité. Etait-ce pour prouver que monsieur Lemieux avait tort ou encore le fait d'être en dehors des murs de l'université?

Mireille Labbé
Rue St-Félix
Cap-Rouge

ART CENTENNIAL LTEE
Importateurs et exportateurs
7467, Trans-Canadienne, Montréal

annonce pour 2 jours seulement sa
GIGANTESQUE VENTE DE PEINTURES A L'HUILE
directement du grossiste à vous.

TEL QU'ANNONCE A LA TELEVISION

FAUT VOIR POUR LE CROIRE!
Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en œuvres d'art vous offre des peintures à l'huile originales de très haute qualité en plus d'un vaste choix d'encadrements à prix réduits.

CHOIX PARI PLUS DE **2,500** TOILES TOUTES ORIGINALES

NE PAYER PAS PLUS QUE **\$45 PAR TOILE**

EGALEMENT, PEINTURES 24" x 48" POUR DESSUS DE DIVAN
PRIX A PARTIR DE **\$5**

ENTREE GRATUITE

2 jours seulement, les samedi et dimanche 9 et 10 déc., de 10h à 21h.

HOTEL LOEWS LE CONCORDE
1225, Place Montcalm
Tel.: (418) 447-2222

Deux jours samedi et dimanche 9 et 10 décembre.
Des tableaux de valeur supérieure sont également disponibles.

De retour, à la demande générale

et chèques personnels acceptés.

Un décor de Noël sans faille grâce à nos Accessoires

CANAC-MARQUIS

CARREFOUR CHARLESBOURG 628-8581
8500, boul. Henri-Bourassa

Une nouvelle boîte en ville

Notre hospitalité est reconnue... l'endroit où l'on s'amuse au temps des Fêtes!

Le 27 décembre
SOUPER et SOIREE CANADIENNE
avec l'Ensemble Folklorique de Baie St-Paul et Les Danseurs Du Rocher

Le 31 décembre
SOIREE DE LA ST-SYLVESTRE
avec le groupe "Evolution"

MADROIR DU LAC DELAGE

A SEULEMENT 20 MINUTES DE QUEBEC
Reservez aujourd'hui: 848-2551

Un criminel aurait incendié l'église Notre-Dame

MONTREAL (PC) — L'incendie qui a détruit hier la chapelle du Sacré-Coeur et endommagé l'église Notre-Dame, sur la Place d'Armes, au cœur du Vieux-Montréal, serait d'origine criminelle.

L'incendie a débuté peu avant 7 heures, près d'un confessionnal, pendant la messe. Près de 250 pompiers de Montréal ont lutté toute la journée et ont pu le circonscire à la partie arrière de l'église.

Depuis quelques mois, a révélé M. Raoul Gagnon, prêtre de Saint-Sulpice, au moins quatre débuts d'incendie avaient mis en danger l'église historique construite entre 1824 et 1829. M. René Marinière, prêtre de Saint-Sulpice, a indiqué que l'embauche de gardiens de sécurité, pendant quelque temps, n'avait pu conduire à l'arrestation d'un incendiaire.

Les pertes et les dommages causés par l'incendie à ce monument du patrimoine des Montréalais sont considérables et inestimables.

La chapelle du Sacré-Coeur, ajoutée au bâtiment principal en 1888, était remarquable par sa qualité d'harmonisation du bois, matériau utilisé pour tout la décoration intérieure. Elle avait été construite selon les plans des architectes Henri-Maurice Perreault et Albert Mesnard. Le sculpteur Arthur Vincent avait réalisé la plus grande part du décor intérieur.

La chapelle, avec ses dimensions considérables (90 pieds de long, 85 pieds de

large et 55 pieds de haut) servait aux cérémonies de mariages et aux offices quotidiens.

L'incendie a également détruit la grande sacristie et la sacristie des religieuses où se trouvaient plusieurs fresques et toiles anciennes de même que plusieurs vêtements liturgiques.

Les pompiers ont pu retirer une grande partie de la collection du petit musée. Cette collection particulièrement remarquable comprenait des archives des premiers années de Montréal, des vêtements liturgiques ayant appartenu à Mgr de Pontbriand, des parements d'autel brodés par Jeanne Le Ber, la Recluse, des monnaies, des pièces d'orfèvrerie et des toiles.

Remisés à la hâte dans une pièce du presbytère, on pouvait trouver le testament de M. Chomedey de Maisonneuve rédigé en 1678, une grande tapisserie portant la mention "1703", des objets sculptés et polychromés, plusieurs pièces d'orfèvrerie du XVIIIe siècle.

On ignorait en fin de journée, hier, si les voûtes ou se trouvent de nombreux documents d'archives avaient bel et bien résisté à l'eau, à la fumée et à l'incendie.

L'église Notre-Dame, que les Montréalais ont appelée longtemps "La Paroisse", était séparée de la chapelle du Sacré-Coeur par un mur coupe-feu. Ce mur se trouvait derrière le chœur en hémicycle érigé selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau, entre 1872 et 1880.

Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient construit la première église paroissiale vers 1683 sur l'actuelle Place d'Armes, en face de l'église Notre-Dame d'aujourd'hui. Au début du XIXe siècle, cette église ne pouvait guère recevoir les 16,000 fidèles de la paroisse.

Désireux de conserver leur emprise sur Montréal, et quelque peu irrités par la construction de la cathédrale Saint-Jacques, en 1822, les Messieurs de Saint-Sulpice désiraient construire un édifice religieux exemplaire. Ils confièrent les travaux à un Irlandais, James O'Donnell. L'architecte innovait en intégrant tous les éléments de l'édifice dans un plan rectangulaire et en ornant, sur une grande échelle, d'éléments néo-gothiques.

O'Donnell est décédé avant la fin des travaux et devait être remplacé, pour l'érection des tours, en 1841, par l'architecte John Ostell.

Pendant quelques années, les Messieurs ont envoyé en France des peintres d'ici, notamment J.-C. Franchère, Charles Gill, Henri Beau,

Joseph Saint-Charles, Ludger Larose, pour l'exécution, sous la surveillance d'un professeur de l'école des beaux-arts de Paris, d'un grand nombre de toiles exposées dans l'église, dans la chapelle et dans les sacristies.

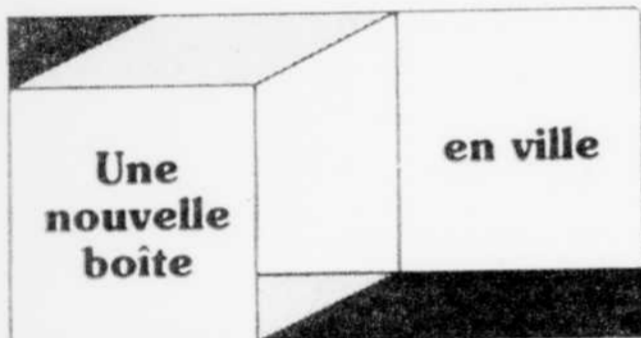
Le feu n'a pas atteint l'église proprement dite, mais la fumée et l'eau ont endommagé tout le décor intérieur.

L'église Notre-Dame, que les nombreux touristes appelaient la cathédrale de Montréal bien qu'elle ait toujours été une église paroissiale, était aussi un lieu de concerts d'orgue particulièrement apprécié pour la qualité de son vaisseau accoustique et de son instrument, un orgue électro-pneumatique construit par les frères Cazaubon à la fin du siècle dernier.

On ne connaît pas encore l'ampleur des dégâts, que certains évaluent provisoirement à \$3 millions. Il sera possible toutefois de faire l'inventaire des oeuvres d'art perdues en comparant avec l'inventaire systématique et complet que la Direction générale du patrimoine avait réalisé, il y a quelques mois.



La police enquête sur l'incendie qui, hier, a endommagé l'église Notre-Dame de Montréal.



VENEZ VOIR LES

MARIONNETTES

de la
Canadienne

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

LE PÈRE NOËL EST ARRIVÉ

en ville

Une nouvelle boîte

POUR NOËL

Maguire présente

Decorhome

UN cadeau pratique s'achète chez...

	Reg.	SPECIAL	Eclairage
CENDRIER No C-300	\$ 48.50	\$ 36.50	\$12.00
LAMPE No C-520	\$ 95.00	\$ 71.00	\$24.00
LAMPE No 310	\$ 56.00	\$ 42.00	\$14.00
PORTE-JOURNEAUX No 45	\$105.00	\$ 79.00	\$26.00
LAMPE-CENDRIER No 302	\$ 67.00	\$ 50.00	\$17.00
LAMPE BRIDGE No 7530	\$154.00	\$116.00	\$38.00

Un cadeau pratique s'achète chez

Meubles d'appoint en érable solide

25% DE RABAIS SUR LES MEUBLES DECORHOME EN MAGASIN

LE SERVICE MAGUIRE

- TÉLÉVISEURS • AUDIO
- ÉLECTRONIQUE • LAVE-VAISSELLE
- BIEN-ÊTRE • RÉFRIGÉRATEURS
- TOUTES MARQUES

681-7731

430, AVENUE ST-SACREMENT Tél.: 681-4124
(coin boul. Charest)

LE SERVICE MAGUIRE

430, AVENUE ST-SACREMENT Tél.: 681-4124
(coin boul. Charest)

Un cadeau de Télécâble de Québec à l'occasion des Fêtes*

Les frais de raccordement au câble sont réduits de moitié

\$9.99

au lieu du prix régulier de \$20.00

Offrez-vous le câble:
à vous-même
à toute la famille
à vos amis

\$29.99 pour les frais de raccordement ET 3 mois d'abonnement (taxe incluse)

Voyez les meilleures émissions du Québec, du Canada et des États-Unis.

Téléphonez à

529-9361

du lundi au vendredi jusqu'à 8h p.m.
et le samedi jusqu'à 6h p.m.

* Pour tout le mois de décembre 1978

TÉLÉCÂBLE DE QUÉBEC inc.

faits divers et justice

Présumé innocent, Nadeau restera en liberté provisoire

par Jean-Claude RIVARD Caron, survenu le 2 août 1978.

Le principe presque sacré de la présomption d'innocence a joué, hier midi, en faveur de Patrice Nadeau, 25 ans, accusé du meurtre prémédité de son épouse Rita

provisoire, consentie à l'accusé la semaine dernière par le juge René Letarte de la Cour supérieure.

Représentée par Me Carol Saint-Cyr, la Couronne a plaidé que "l'intérêt public" exige que l'accusé soit détenu en prison d'ici la tenue de son procès devant un jury, à la prochaine session des assises de la chambre criminelle de la Cour supérieure, en février.

Le juge Letarte avait autorisé la libération provisoire de l'accusé moyennant le dépôt d'un cautionnement personnel de \$5,000, joint à un engagement de \$25,000 déposé par son père, à la condition qu'il réside au foyer paternel et qu'il se rapporte périodiquement à la police.

France Nadeau a été tuée à coups de couteau à son domicile de Sainte-Brigitte-de-Laval. L'accusé aurait d'abord cherché à détourner les soupçons de la police en laissant croire que le meurtre aurait pu être l'oeuvre de cambrioleurs.

Une interprétation de l'article 547.7 relativement à la mise en liberté amenait le représentant du ministère public à expliquer que le cautionnement a pour buts principaux d'assurer la pré-

sence d'un accusé à son procès et d'éviter toute récidive pendant sa période de liberté de façon à ce que le public soit protégé.

Mais à cette seconde préoccupation est sous-jacente une notion "d'intérêt public", en regard d'un crime particulièrement grave et prémédité.

Le procureur de l'accusé, Me P.-A. Rousseau, s'est contenté d'expliquer qu'il ne trouvait rien à redire de la décision rendue par le juge Letarte, accordant la libéra-

tion provisoire; il a argumenté que ce dernier a eu le privilège de voir l'accusé, de l'interroger et de vérifier la nature de ses sentiments.

C'est à ce moment que le juge en chef du Québec a rejeté la demande formulée par la poursuite. Il a précisé que l'accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'un jury en ait décidé autrement. Même en supposant qu'il ait effectivement tué sa femme, a dit le juge, la chose ne suffit pas à en faire un ennemi public numéro un.

Le juge a toutefois ajouté que si un verdict de culpabilité avait déjà été rendu et

qu'il ait eu à se prononcer sur une révision de cautionnement, au stade d'un re-

cours en appel, il est possible que sa décision eût été différente.

Cautionnement maintenu pour l'avocat Michel Dunn

par J.-Claude RIVARD

Le fait que l'avocat sague-néen Michel Dunn ait "parlé" d'aller vivre en Australie, avec son amie, après la tenue de son procès, n'a pas été évalué comme étant un désir de ne pas se soumettre à l'administration de la justice.

C'est la raison pour laquelle le juge en chef du Québec, Edouard Rinfret a refusé d'annuler le cautionnement de \$10,000 récemment accordé à Me Dunn, par le juge Gaston Harvey, de la Cour supérieure.

Me Dunn est accusé du meurtre d'un collègue, Me Serge McNicoll, survenu à Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean, le 4 septembre.

Au nom du ministère public, Me René Domingue a invoqué sa crainte que l'accusé fasse défaut d'être présent en cour au moment de son procès. Il a soutenu que non seulement l'accusé a déjà exprimé l'intention de partir après la tenue de son procès, mais aussi qu'il en a actuellement les moyens pécuniaires.

L'avocat de l'accusé, Me

Louis-Charles Fournier, a repoussé ces prétentions en affirmant que son client est à son bureau assidûment depuis 15 jours où il doit s'occuper des intérêts de près de 300 clients. Il a ajouté qu'il possède plusieurs propriétés à Chicoutimi et que c'est le milieu où vit sa famille.

Au surplus, l'avocat de la défense a argumenté que le juge Harvey signale lui-même dans sa décision sur la demande de cautionnement, que la preuve déposée à l'enquête du coroner constitue à peine matière à procès devant un jury.

On a effectivement évoqué les circonstances non éclaircies dans lesquelles l'avocat Serge McNicoll a perdu la vie. Me Dunn se trouvait devant son copain, sur la plage. Il ne se trouvait personne dans les environs. Tous deux faisaient du tir au pigeon d'argile. Me Dunn lançait les disques pendant que l'autre tirait.

A un certain moment, un disque fut lancé: un coup partit. Au moment où il se serait retourné vers son collègue pour lui dire qu'il avait

manqué son coup, Me Dunn aurait vu celui-ci s'écrouler, le visage ensanglanté.

On a fait valoir à la Cour d'appel que les médecins légistes qui ont examiné la victime ne s'entendaient pas sur le calibre du projectile qui l'a atteint par derrière la tête. On n'a retrouvé ni le pistolet que Me Dunn aurait eu en main, ni les projectiles ou les douilles de projectiles...

Le juge a admis que le projet de voyage caressé par Me Dunn avait un caractère aléatoire tel que la Cour ne pouvait tabler sur cette possibilité pour priver un citoyen, présumé innocent, de sa liberté.

On a annoncé que l'enquête préliminaire de Me Dunn se tiendra officiellement le 19 décembre à Chicoutimi.

Le procureur de la poursuite a, par ailleurs, annoncé qu'il devait rencontrer les juges en chef associés de la Cour supérieure, à Québec et Montréal, pour discuter de la possibilité avec eux d'obtenir un changement de venue pour que le procès de Me Dunn se tienne devant un district judiciaire autre que celui de Chicoutimi.

Il a expliqué que l'événement a reçu une publicité telle dans les journaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qu'il serait difficile d'y constituer un jury totalement objectif. Les commentaires du juge Harvey relatifs à une absence de preuve dans le contenu de l'enquête du coroner et rapportés à coups de grosses manchettes, seraient, entre autres, de nature à influencer cette impartialité, a-t-on signalé.



Patrice NADEAU

Le Soleil, Gilles Lafond

La boîte bleue de Birks annonce une heureuse surprise.

16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE STE-FOY 653-4036
PLACE QUEBEC 529-0231 PLACE DU ROYAUME Chicoutimi

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles réguliers en magasin.

Nous vous invitons à vous procurer votre nouveau catalogue BIRKS à l'une de nos succursales.

BIRKS
JOAILLIERS

Choquez les Français...

...les Français de France.
Les apéritifs NOILLY PRAT
blanc ou rouge



Rouge, blanc ou moitié-moitié, sur glace.
L'apéritif très français... mis en bouteille en France.

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue mercredi le 6 décembre, en page C-3 de ce journal. Vous auriez du lire:

SKIS FORMEL MID \$189⁹⁵ (au lieu de \$199.95)
KNEISSL. Rég. \$199.95

SPORTS LA PERADE
Carrefour La Pérade - 3440 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy 663-6281

AVERTISSEMENT SUR LE PRODUIT

Il semble qu'un très petit nombre de rasoirs rechargeables Remington pour dames, numéros de modèles 3B2L ou 6B2L, puissent présenter des risques de secousses électriques. Si vous avez un de ces rasoirs, veuillez cesser de l'utiliser jusqu'à ce qu'il ait été réparé.

Comment identifier un rasoir à modifier:
Si votre rasoir porte une lettre "R" sur la plaque métallique de base ou sur le boîtier adjacent au commutateur, il est correct.

RASOIRS CORRECTS AVEC "R" INCORRECTS

Comment effectuer la modification:
Envoyez vos nom et adresse à Sperry Remington, 2254 South Sheridan Way, Mississauga, Ontario L5J 2M6, ou apportez votre rasoir au centre d'entretien Sperry Remington autorisé le plus proche (voir pages jaunes de l'annuaire téléphonique).

Méthode de réparation:
Si vous téléphonez, ou si vous envoyez vos nom et adresse directement à Sperry Remington, nous vous enverrons gratuitement un isolant adhésif facile à appliquer, ou si vous apportez votre rasoir à un centre d'entretien Sperry Remington autorisé, il sera réparé gratuitement.

CET AVERTISSEMENT PORTE UNIQUEMENT SUR LES RASOIRS RECHARGEABLES REMINGTON POUR DAMES, MODELES 3B2L OU 6B2L. IL NE PORTE SUR AUCUN AUTRE RASOIR REMINGTON.

Une nouvelle boîte

en ville

Figurines
en porcelaine anglaise
Royal Doulton

Des chefs-d'oeuvre réalisés par les artistes de renommée internationale de la maison Royal Doulton de Londres. Vous trouverez chez Birks une collection de ces figurines en porcelaine délicatement ciselées... à des prix variant entre \$22.50 et \$170.

Ninette, illustrée ci-haut, est disponible à \$79.50.

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles réguliers en magasin.

16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE QUEBEC 529-0231 PLACE STE-FOY 653-4035 PLACE DU ROYAUME Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS

Des plateaux d'une beauté inhabituelle peints à la main, en provenance d'Italie

Un autre exemple de l'hospitalité européenne... d'attrayants plateaux de couleurs et de styles variés disponibles en deux grandeurs.

Ils sont faits de bois, peints à la main et recouverts d'un fini protecteur laqué.

14 1/2" x 8", \$6.95. 19 1/2" x 12", \$9.95.

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles réguliers en magasin.

16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE QUEBEC 529-0231 PLACE STE-FOY 653-4035 PLACE DU ROYAUME Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS

L'Ensemble instrumental: vraiment très bien!

L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DU QUÉBEC présenté par Radio-Canada. Programme: Sonate en do majeur de Marcello; Sonate en mi mineur de Loeillet; Deux Interludes de Jacques Ibert; Trio de Londres, no 3 en sol majeur de Haydn; Sonate en mi majeur de Bach; Concerto en la mineur de Telemann. A l'Institut canadien, hier.

fois invité l'Ensemble instrumental du Québec.

Ce fut, comme on pouvait s'attendre d'une formation aussi bien rodée et bien huilée, un magnifique concert. Surtout que l'ensemble comme tel est apparu dans une forme exceptionnelle. Même s'il nous a depuis longtemps habitués à l'excellence, je ne l'ai pas moins rarement entendu jouer avec autant de précision, de subtilité, de cohésion, de flexibilité.

Comme dans les plus beaux groupes de musique de chambre, la ligne mélodique passait sans rupture d'un instrument à l'autre et le dialogue se déroulait avec animation, tendresse ou esprit, selon le cas.

Les plus beaux exemples de ce fondu et de cette musicalité se retrouvaient dans le "Trio de Londres no 3, en sol majeur" de Haydn — présenté ici à la flûte, au hautbois et à la contrebasse — et les deux "Interludes pour flûte, hautbois et clavecin" du compositeur français Jacques Ibert.

Véritable bijou, le Trio de Haydn a donné lieu à une interprétation remarquable par le style et la fraîcheur de l'approche. Je ne sais si Barbara Todd, Jacques Simard et Rénéal Saint-Pierre jouent ces pages depuis longtemps mais, hier, ils donnaient l'impression d'en découvrir la finesse et la beauté en même temps que les auditeurs.

Les "Deux Interludes" de Jacques Ibert apportaient le contraste d'un langage plus direct et plus sensuel, dans un programme où les oeuvres baroques avaient la plus grande part. Dans le second de ces Interludes, aux accents hispaniques, le clavecin marque fortement le rythme et emprunte le timbre de la guitare, tandis que la flûte et le hautbois se partagent et se retrouvent dans une mélodie rappelant par moments Bizet et sa "Carmen". Autant de particularités que Barbara Todd, Jacques Simard et Hermel Bruneau ont mises en pleine lumière.

Le programme de ce concert faisait également place à trois partitions pour instrument solo. Jacques Simard, dans la "Sonate en mi mineur" de

Loeillet s'est identifié le plus totalement à l'oeuvre par ses qualités intrinsèques de hautbois et son phrasé toujours éloquent.

Dans la "Sonate en sol majeur" de Marcello que reprenait Rénéal Saint-Pierre, on ne pouvait que s'émerveiller de la dextérité du contrebassiste mais l'intonation paraissait par endroits quelque peu approximative. De son côté, Barbara Todd a apporté à la "Sonate en mi majeur" de Bach un classicisme dénué de toute rigueur. Par contre, on ne sentait pas toujours la flûtiste très à son aise dans ces pages ardues.

Ce concert sera retransmis sur les ondes de CBV-FM le mercredi 18 avril prochain, à 20h.
Marc SAMSON



L'ancien ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, vient d'être nommé président du conseil d'administration du Théâtre du Nouveau Monde, remplaçant ainsi Me Marcel Bélanger.

Jean-Paul L'Allier élu président du conseil d'administration du TNM

La fondation du Théâtre du Nouveau Monde annonce la nomination de M. Jean-Paul L'Allier au poste de président de son conseil d'administration.

Cette nomination, entérinée par les membres du conseil d'administration à la suite d'une recommandation du comité de nomination, est effective à compter de maintenant.

Outre M. L'Allier, les administrateurs de la fondation du Théâtre du Nouveau Monde sont: Mmes Suzette Aird et Ika Faraggi, Me Marcel Bélanger, Me Philippe Casgrain, MM. Roch Carrier, Philippe Dalle et James Domville, Me Jean Dupéré, MM. Richard Gervais, André Guérin, Gilles Hébert et Bernard Langevin, le notaire Philippe Roberge et M. Marcel Saint-Germain.

M. L'Allier succède donc à la présidence à M. le sénateur Mark Drouin et MM. Marcel Piché, Claude Ducharme, Charles Lussier et Me Marcel Bélanger.

DU CINÉMA DE QUALITÉ.
La Presse Française et Anglaise sont d'accord: Contes Immoraux est un grand film.
Seulement \$2.50 pour 2 films.
Contes Immoraux (Un film de Walerian Borowczyk)
LA BÊTE (Un film de Jean-Pierre Jeunès)
la boîte à films
1044 3^e AVE. 523-5050

LES CINÉMAS FRANCE FILM
MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR! l'ère de l'homme objet est arrivée.
DAYLE HADDON 14 ANS
GERARD TYBALT
FERNANDO REY
un film de JUST JAECKIN
2^{ème} FILM DANS CHAQUE CINÉMA
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE
Le plus grand concours du siècle que seules les femmes pouvaient imaginer.
cinéma de paris
LAFONTAINE, MONTMAGNY

La Sexualité chez les Adolescents
la CLINIQUE des PLAISIRS
Plaisirs pervers le pigalle
315 RUE ST-JOSEPH 525-9724

LIZA MINNELLI 'NEW YORK'
ROBERT DENIRO 'NEW YORK'
UN FILM DE KEN RUSSELL 'VALENTINO'
HORAIRE: New York New York Sem. 8:35, Valentine Sem. 9:30
bijou

LE NOUVEAU SUSPENSE 14 ANS
TERRIFIANT DE L'AUTEUR DE "CHAUFFEUR DE TAXI"
LEGITIME VIOLENCE
1^{er} FILM "ROLLING THUNDER"
JACK NICHOLSON
BRUCE DERN
LES MOTOS DE LA VIOLENCE
CHAMPLAIN PLACE STE FOY, 656-0592
HORAIRE: Légitime: 14.45-18.05-21.25; Motos: 13.15-16.35-19.55.

QUI avait intérêt à tuer le champion de football et la petite putain?
DÉCOUVREZ l'émotion du film de JEAN-PAUL BELMONDO
BERNARD BILIER
MARIE-FRANÇOISE PIERRE
Couturier
LE CORPS DE MON ENNEMI
2^e FILM: EDUCATION AMOUREUSE DE VALENTIN
HORAIRE: Corps: 20h45; Education: 19h15

Carlo Ponti présente
Marcello Mastroianni Roman Polanski
dans
UN FILM DE ROMAN POLANSKI
QUOI?
CINÉMA 2
HORAIRE: 19h et 21h.

La fièvre se répand. Nul ne peut y échapper!
14 ANS
JOHN TRAVOLTA
dans
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR
JOHN TRAVOLTA, KAREN LYNN GORBY
scénario NORMAN WEXLER, producteur JOHN BADHAM
2^e FILM
"LES INSECTES DE FEU"
CAPITOL 972 ST-JEAN, 694-0806
HORAIRE: Fièvre: 13h-17h-21h; Insectes: 15h10 et 19h10. Der. spec. complet 19h10.

2^e Mois PIERRE RICHARD POUR TOUS
Je suis timide mais je me soigne
ALDO MACCIONE
UN FILM DE PIERRE RICHARD
MIMI COUTELIER
CANADIEN PLACE LAUREN, 666-9922
HORAIRE: 19h et 21h

HEAVEN CAN WAIT
V.O. Anglaise POUR TOUS
WARREN BEATTY
JAMES MASON
DYAN CANNON
JULIE CHRISTIE
CHARLES GRODIN
BUCK HENRY
CINÉMA 1 PLACE GUYARD, 525-4004
HORAIRE: 19h15 et 21h15

BELLES JEUNES et LIBRES...
«Des vivants des expériences inoubliables...!»
3^e Sem.
VOYAGE ÉROTIQUE DE 2 SUÉDOISES

Filles en GAGE
ALGÈBRE
HORAIRE: 13h-16h-18h30-20h15

Avec les arts martiaux, il pouvait surmonter tout ce qui était mis à son épreuve!
DAVID CARRADINE
L'homme qui voulait vaincre la force!
LE CERCLE DE FER
TERENCE HILL
ON L'APPELLE TRINITA
CANADIENNE
HORAIRE: 19h15 et 21h15

La veuve du Président aurait pu avoir n'importe quel homme. Pourquoi a-t-elle choisi l'armateur grec? L'histoire d'amour qui fascina le monde entier.
14 ANS
4^e SEM.
ALLEN KLEIN présente
ANTHONY QUINN
JACQUELINE BISSET
L'EMPIRE DU GREC
Burt Lancaster
'Le Flie se rebiffe'
HORAIRE: GREC: 13h20, 17h25, 21h30. FLIC: 15h20, 19h30.
LE DAUPHIN
Les moins de 14 ans \$1.50
DU PONT & BOUL CHAREST INF. 529 8745

LES CINÉMAS ODEON
La Souffrance... L'Extase... La Honte... La Colère... La Peur... Les Cauchemars!
Il connût une Passion Brûlante... en allant jusqu'au bout de ses Fantômes!
RICHARD BURTON
EQUUS
PETER BIRTH COLIN BLAKELY JOAN FLOWRIGHT HARRY ANDREWS ELLEN ATKINS JENNY AGUTTER
HORAIRE: EQUUS: 13h20, 15h55, 18h30, 21h00.
FRONTENAC I

14 ANS
Poursuivis sans relâche, des camionneurs déchainés conduisent leurs lourds mastodontes dans une course vers la mort!
Toute la ville est saccagée, car ils sont les plus vites, les plus forts et les plus puissants!
SAM PECKINPAH **EXPLOSE**
LE CONVOI
KRIS KRISTOFFERSON
ALI MacGRAW
Charles Bronson
'Le Bison Blanc'
HORAIRE: CONVOI: 14h05, 17h55, 21h40. BISON: 16h10, 20h05.
FRONTENAC II
PARC AUTO. PAQUET & LALIBERTE
ÉTUDIANTS 14 17 ANS avec carte d'identité et photo \$2.00

La plus belle côte de Québec et sa galerie



Louis Guy Lemieux
arts visuels

Le monde des arts parle beaucoup, ces jours-ci à Québec, de la Galerie sur la Côte, ouverte tout récemment et originale à plus d'un point de vue.

Sise sur la côte de la Montagne, entre les galeries Zanettin et Le Sieur, à deux pas de la rue du Petit Champlain et de la place Royale, la

Galerie sur la Côte fera donc partie du renouveau artistique de ce coin du Vieux-Québec, qui en est le plus pittoresque, et où il fait encore bon flâner sur ses deux pattes. Dominique Mascolo, l'un des directeurs, déclare que la nouvelle galerie se veut en quelque sorte un hommage aux pionniers que furent les Zanettin et Renée Le Sieur. Notons que la maison qui abrite la galerie date de 1720 et fait partie du patrimoine québécois. Dans l'aménagement intérieur sur trois niveaux réalisés par l'architecte Jean Côté, on a respecté jusqu'au moindre détail l'historicité et l'authenticité des lieux.

Ce qui fait, entre autres choses, l'originalité de la nouvelle galerie,

c'est qu'on a voulu intéresser les artistes tant au financement qu'à l'orientation générale de ce lieu d'expression visuelle et culturelle au sens le plus large. Les administrateurs et les artistes associés sont réunis sous le vocable de "Les Associés du sixième sens".

Huit artistes font déjà partie de la galerie et exposent des oeuvres récentes: les céramiques de collection du potier Henri Gérardin; les bijoux de Michel-Alain Forgues; le souffleur de verre Jean Vallières; les sculptures de bois et faïence de

Gérard Bélanger; les huiles et dessins de Denys Morisset; les aquarelles du peintre hyper-réaliste Jean-

Philippe Vogel; les gravures d'Andrée Laliberté-Bourque; et les aquarelles et sérigraphies de Marc-Antoine Nadeau.

On compte en outre présenter d'ici quelques mois des oeuvres d'artistes qui travaillent dans les domaines de la photographie, de la tapisserie et de la porcelaine. Ces oeuvres feront aussi partie du "trésor" de la galerie, et les artistes seront attachés "en exclusivité" à la galerie sur la Côte.

La galerie veut aussi présenter des manifestations ou événements culturels, tels que présentations audio-visuelles, musique, lecture de poésie, danse.

Pour le trentenaire du Refus Global

Le premier de ces événements culturels se tiendra le dimanche 17 décembre. Il s'agit de souligner le trentenaire du Refus Global que livres, conférences, débats et manifestations diverses ont eux-mêmes souligné particulièrement à Montréal, et plus particulièrement au Musée d'art contemporain.

Organisé par Andrée Laliberté-Bourque, "Hommage aux automatistes" aura lieu dans les murs

mêmes de la galerie et offrira un spectacle à multiples volets. Le manifeste du Refus Global sera lu par Paul-André Bourque et Gilles Lebrun Doré. Le poète Jean-Noël Pontbriand a écrit et dira un texte sur le sujet de la manifestation, et Andrée Laliberté-Bourque réalisera sur place une oeuvre automatisée. Il y aura aussi des musiciens et un montage audio-visuel de l'événement sera produit par Fernand Lévesque.

On invite le public en général et on attend quelques signataires du manifeste de 1948.

La Galerie sur la Côte est à l'image de la vie artistique cette saison à Québec: plus vivante que jamais.

Georges Langford: d'abord écrire, chanter ensuite



Jacques Samson
spectacles

La première passion de Georges Langford est d'écrire. D'ailleurs, cette forme d'expression pourrait, à un certain moment, prendre le dessus sur la chanson. Le chansonnier écrit actuellement un livre et s'il a du succès, il pourrait bifurquer vers la profession d'écrivain.

Ce changement heureux pour les amateurs de littérature serait triste pour ceux qui aiment ses chansons et sa façon de les donner. Langford, originaire des Îles-de-la-Madeleine, a une place dans la chanson québécoise et il serait dommage qu'il l'abandonne.

Le bouquin qu'il rédige présentement sera un conte. Un conte des îles, il va sans dire. Une histoire qui racontera quel changement y a apporté l'avènement de l'électricité. Une partie de sa vie d'insulaire qui se termine avec un départ des îles.

Il veut en terminer la rédaction en juin prochain pour pouvoir publier vers l'automne. Déjà, un éditeur a manifesté de l'intérêt, mais pour l'instant, rien de précis, n'est arrêté.

"J'aime l'autonomie que semble donner le métier d'écrivain", dit-il. Il adore la chanson, mais ce qui le passionne avant tout, c'est la

création. Écrire une chanson, un texte, c'est passionnant, mais l'interpréter des centaines de fois dans un spectacle, ça peut devenir difficilement supportable à la longue.

Une chose est certaine, son livre viendra appuyer ses chansons. "Les gens ne comprennent souvent le sens de mes chansons qu'après être passé aux Îles-de-la-Madeleine. Ce livre deviendrait un contexte pour ce que je chante." Pour plusieurs, ses chansons prendraient leur véritable sens.

Au début de la semaine, Georges Langford était à Québec pour lancer son dernier microsillon: "Le chemin des trois maisons".

C'est le quatrième disque qu'il fait depuis le début de sa carrière. La chanson-thème de ce disque est la reprise de la vie au printemps dans un petit village. C'est un excellent enregistrement teinté d'humour et d'une critique sociale intéressante. Ses chansons: "Péril jaune", "Reel de l'animation" et "L'enfant du stade" sont à retenir puisqu'elles offrent un tableau intéressant des problèmes qui nous touchent de très près. Son disque contient également un hommage à Cousteau, ce grand défenseur de la mer, pour lequel Georges Langford a beaucoup d'admiration. L'enregistrement compte aussi deux pièces de folklore intéressantes. C'est un disque à écouter.

Pas de projets pour Langford à long ni à court terme, sauf terminer la rédaction de son livre. Ça fait deux ans qu'il n'a pas donné de spectacles à Québec et il ne pense pas le faire dans l'immédiat. Il retourne aux Îles-de-la-Madeleine passer l'hiver.

Le chemin des trois maisons, Georges Langford, Disques Presqu'île, PE 7511.

Laprade annule

Serge Laprade s'est vu dans l'obligation d'annuler l'unique représentation du spectacle qu'il devait donner au Grand Théâtre de Québec, le 11 décembre prochain. La décision a été prise au milieu de la semaine, car Serge Laprade avait vendu à peine 400 billets sur une possibilité de 1.800.

Quelques représentations du même spectacle à la Place des Arts ont également été annulées. Ce sont celles des 5 et 6 décembre et celle de 22h, le 9 décembre.

Il semblerait que malgré tout, Serge Laprade offre un bon tour de chant. Certaines critiques montrealaises ont été très favorables.

den, Nicole Croisille, Michel Delpech, Serge Lama, Gérard Lenormand, Michel Polnareff, Michel Sardou et Jean-Claude Pascal.

Les étapes préliminaires du concours se tiennent depuis le 15 octobre 1978 dans plusieurs pays: en Belgique, en Suisse, au Québec, en Guyane, en Martinique, en Guadeloupe, Haïti, à Saint-Domingue et même à New York. C'est à suivre.

Chantons Noël à Québec

L'Alliance des Chorales du Québec organise un grand concert pour samedi le 16 décembre prochain, dans le grand escalier à Place Québec. Tous les gens de la région qui chantent ou qui aiment chanter peuvent se joindre à cette chorale d'un jour, qui sera composée de plus de 400 chanteurs, on l'espère.

La Rose d'or

La Rose d'or de la chanson sera présentée à Montréal les 11, 12 et 13 janvier 1979. Montréal est une étape préliminaire de ce prestigieux concours de la chanson française, qui se terminera par la grande finale à Juan-les-Pins plus tard au cours de l'an prochain.

Ce concours est ouvert à tous les auteurs, compositeurs et interprètes de langue française, du monde entier. Pour participer, les gens peuvent s'adresser à: La Rose d'or de la chanson, 690 ouest, La Gauchetière, Montréal, H3B 2M5.

C'est un concours international qui a servi de tremplin à plusieurs grandes vedettes actuelles. Pour ne citer que quelques noms: Eric Char-

La journée se déroulera de la façon suivante: d'abord tout le monde peut s'inscrire pour venir chanter, les frais sont de \$10; ensuite, les gens seront divisés en atelier où des animateurs compétents les initieront aux chansons de Noël. Plusieurs fois durant la journée, les quatre groupes représentant les voix qui composeront la chorale, seront réunis pour interpréter des chansons. Finalement, on présentera deux concerts, un premier à 21h à Place Québec et un second à 22h, au Salon des Artisans. Il y aura aussi un souper au Château Frontenac. On peut s'inscrire en composant 524-1297.

C'est une excellente occasion de chanter, de se former et de participer à un projet intéressant. L'expérience a déjà été tentée à Montréal et a connu beaucoup de succès.

EXPOSITION D'HIVER d'ANTIQUITÉS de MONTRÉAL

7-10 Décembre 1978
Place Bonaventure, Montréal

Plus de 100 principaux antiquaires d'Amérique de Noël offrent une sélection des plus divers d'antiquités jamais montrées au Canada.



Heures d'ouverture
Jeudi, 7 décembre 10h - 22h
Vendredi, 8 décembre 11h - 22h
Samedi, 9 décembre 11h - 22h
Dimanche, 10 décembre 11h - 19h

Une réalisation C&N promotions (514) 933-6372

Admission \$2,00 enfants 75¢

Aux yeux des hommes



POUR NOËL DANS LES LIBRAIRIES

Garneau



Catherine Paysan.
Le clown de la rue Montorgueil.

L'histoire d'un ancien clown, comédien raté, au chômage de l'appartement où il a vécu pendant très longtemps va se réfugier dans une église désaffectée. Un livre tendre et cruel.

234p \$9.95 DENOËL



Jésus de Nazareth.
Une approche de la vie de Jésus, particulièrement frappante et émouvante. Plus de 150 photos couleurs.

\$15.95 DENOËL

le livre des records



Nouvelle édition revue et augmentée. Plus de 400 pages, des centaines d'illustrations. Une encyclopédie record.

\$14.95 DENOËL

À QUÉBEC ET DANS LA RÉGION

PLACE LAURIER 1700 boul. Laurier SAINT-JOY
PLACE QUÉBEC CENTRE JADIS 301 Ste-Rue CHARLESBOURG
PLACE FLEUR-DE-LYS GALERIES CHAGNOR 300 Cité-du-Frasse QUÉBEC LEVIS

Zacharia Mc Cain Concerts présente:
UNE SOIRÉE DE MUSIQUE PROGRESSIVE avec PETER HAMMILL accompagné de NICK POTTER et GRAHAM SMITH TOURNÉE QUÉBÉCOISE

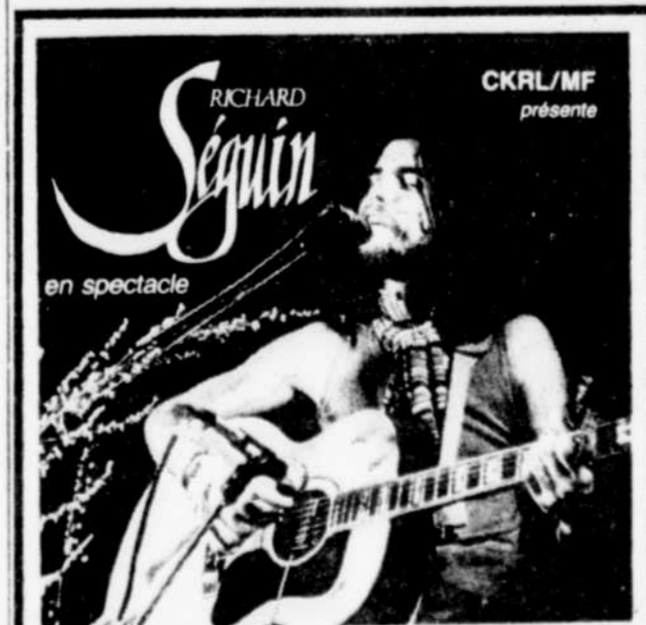
AU PALAIS MONTCALM le 8 décembre Deux spectacles: à 7h30 et 10h30

Billets: \$7.50 et \$8.50

En vente au Palais Montcalm et à l'Annexe.



CE SOIR



les 8, 9 et 10 décembre à 20h30 à l'Institut canadien 42, rue St-Stanislas

Billets en vente à Musique d'Auteuil, 1096 rue St-Jean, Québec.

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE LES GRANDS EXPLORATEURS

Une production EXPLOR-MUNDO
Massif du Mont-Blanc 342 heures à l'assaut des Grandes Jorasses

avec René Desmaison le célèbre guide de montagne qui commente personnellement son film-couleur!

7, 8, 9, 10 décembre à 20h30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

CHOI-FM présente EN SPECTACLE

PAT METHENY BILLETTS: \$5.50 \$6.50

Samedi 9 déc. à 20h30



Palais Montcalm Billets en vente à:

- Musique d'Auteuil, 1096, St-Jean
- Royaume du Disque, Place des Quatre-Bourgeois
- Royaume du Disque, Galeries Charlesbourg
- Palais Montcalm, 694-6219



Le petit Champlain centre culturel avec la collaboration de choi fm



7 déc. à 20h30
8 déc. 2 spectacles à 20h00 et 22h30
9 déc. 2 spectacles à 20h00 et 22h30
10 déc. à 20h30

CLAUDE GAUTHIER Billets en vente dès maintenant à: Musique d'Auteuil 1095, rue Saint-Jean et au guichet à: 76, rue Petit-Champlain Réservations: 692-2222

RADIO-TÉLÉVISION

Charlesbourg, Beauport ont à nouveau le câble



YVES BERNIER

Le service de Télé-câble de Québec Inc. pour ses abonnés de Charlesbourg et Beauport a repris hier soir vers 19h, après une journée presque complète d'interruption causée par des pannes survenues la veille sur les câbles dédiés de ces deux secteurs.

La panne n'a pas été réparée plus tôt parce que les employés de bureau et les techniciens de la compagnie étaient en journée d'étude depuis mercredi matin. L'action des employés venait appuyer une liste de points de mécontentement qui ont été finalement aplatis en fin d'après-midi après diverses rencontres avec la direction de TCQ.

Immédiatement après la fin de la "journée d'étude", des techniciens se sont empressés de réparer les deux pannes. Ce matin, tout

devait être rentré dans l'ordre tant aux bureaux de la rue du Roi qu'aux services de Ville Vanier.

Le directeur général de l'entreprise, M. Jean-Claude Dubreuil, nous a expliqué que la mécontentement portait surtout sur le fait que des postes vacants (deux du côté technique et trois chez le personnel clérical) n'ont pas été comblés par la compagnie. Après avoir expliqué aux employés le pourquoi de ces vacances (réorganisation du service à la clientèle en ce qui concerne la facturation, stabilisation de l'expansion du réseau), les employés sont retournés au travail.

Soulignons que la convention collective régissant les employés de TCQ se termine le 31 décembre prochain. Il y a deux semaines, le syndicat a soumis ses demandes, et les négociations vont se poursuivre normalement.



Figure bien vivante et quand même légendaire au Québec, M. Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins. Demain soir, à 21h, à "Visage", Radio-Québec nous le présente. Il parlera de sa famille, sa vie politique du temps du Bloc populaire, de ses amis et évidemment de sa carrière professionnelle.

CBAFT-TV 2, Edmundston

Le CRTC a approuvé la demande présentée par la société Radio-Canada en vue de modifier sa licence pour augmenter la puissance apparente rayonnée de l'émetteur à 8.500 watts.

En fait, CBAFT-TV 2 retransmet les émissions du poste CJBR-TV, Radio-Canada—Rimouski. L'augmentation de la puissance permettra de fournir un meilleur signal pour les régions de Grand-Sault, de la basse vallée de la Madawaska, ainsi qu'un rayonnement amélioré à Plaster Rock et Perth, au Nouveau-Brunswick.

Un réveil agréable: CHOI-FM

Si vous n'avez pas envie d'écouter les provocations inévitables des

grands dossiers de l'actualité ou des longues discussions au téléphone ou l'avalanche des informations en vous levant le matin, sintonisez CHOI-FM (98.1) avec l'animateur Richard Giguère.

C'est très agréable, doux, beaucoup de musique, exclusivement francophone (y'a beaucoup de choix en français, vous savez!) ou instrumentale; quelques disco, des ballades, du folklore. Une atmosphère pas trop choquante pour quelqu'un qui ne veut pas se faire casser les oreilles le matin.

Il y a toutes les nouvelles qu'il vous faut, présentées avec facilité, la météo, les sports, quelques cour-

tes entrevues sur ce qui se passe en ville.

J'insiste sur le choix musical. Ça rentre exactement dans les goûts de ceux qui aiment la bonne musique, dont l'oreille ne doit pas être choquée par les décibels, quelqu'un qui aime bien prendre son petit déjeuner en paix tout en lisant son journal, en sirotant son café ou en vaquant à ses occupations régulières du matin, entre 6h et 9h.

Spicer, notre Lapierre

Pour décrire la nouvelle émission qu'entendrez dimanche soir, à Radio-Québec, M. Keith Spicer, disons qu'il deviendra pour la télévision francophone le "Laurier Lapierre" de la télévision anglophone.

L'émission promet d'être diversifiée et intimiste, si l'on se fie aux invités qu'il a déjà alignés pour les quatre premières semaines. Dimanche soir, il commence avec l'animateur

et journaliste bien connu Wilfrid Lemoyne. Puis il y a Pierre Dansereau, Rodrigue Villeneuve (qui a construit un biplane dans sa cave), et l'écrivain Antonine Maillet.

Le 17 décembre, il reçoit Gérard Godin, en tant que poète, la journaliste Lise Bissonnette, correspondante à Ottawa pour Le Devoir, et le dramaturge Michel Tremblay. Le 7 janvier, une émission qui promet: les trois frères "Chouinard", Pierre et Camille, qui sont à Radio-Canada, et Jacques Normand. De plus, on verra Edith Butler.

Enfin, le 14 janvier, Réal Bouvier et Marie-Eve Thibault, les intrépides navigateurs, Claire Richard, "curé" de Napierville, et Gilles Latulippe.

Rien n'est encore arrêté pour les émissions suivantes, mais on a déjà la confirmation de la présence de Jean Drapeau, Réal Giguère et Lise Payette. C'est à suivre...

Une FM de musique classique

Les premières stations de radio FM qui ont été créées au Canada, soit celles de Radio-Canada, diffu-

saient presque exclusivement de la musique classique. On disait à l'époque que le FM, c'était pour les "mélomanes". Cette philosophie domine encore à la société d'Etat, avec des nuances bien sûr, mais les radiodiffuseurs privés qui opèrent des stations FM se sont rapidement éloignés de cette musique qu'ils considéraient non rentable parce que s'adressant à un public restreint.

Tout cela demeure encore vrai dans des régions où il n'y a qu'une ou deux stations FM. Dans ces cas, pour survivre financièrement, l'entreprise doit diversifier son contenu musical, tout en respectant bien sûr la politique FM du CRTC qui en fait une radio nettement différente du AM.

Mais la rentabilité d'une station diffusant exclusivement du "classique" va être démontrée très bientôt. En effet, à Cobourg, en Ontario, les auditeurs pourront sintoniser très bientôt une station FM dont la totalité de la programmation est conçue en fonction de la musique dite "traditionnelle".

Opéra, ballet, et tout le reste du vaste répertoire classique sera diffusé par CHMX-FM, station soeur de CHUC-AM, de Cobourg. Les propriétaires croient que c'est rentable.



Même si l'emphase mis sur les jolies filles à l'anatomie frétilante n'a pas donné les résultats escomptés par la télévision américaine dans sa programmation 1978-79, du moins jusqu'à maintenant, les nouveautés de janvier misent encore sur le beau sexe. Ainsi, le dimanche soir, le réseau CBS va présenter "The Stockard Channing Show" où la comédienne (à gauche) tient le rôle d'une "jeune femme avenue, séparée de son mari, qui travaille dans un studio de santé (?). De son côté, le réseau NBC présente en émissions hebdomadaires la "suite" du roman "Little Women", après le succès de son film présenté à la télévision il y a quelques semaines. C'est Eve Plump (à droite) qui jouait dans le film, qui tiendra le rôle principal de la série.

VOIR ET ENTENDRE

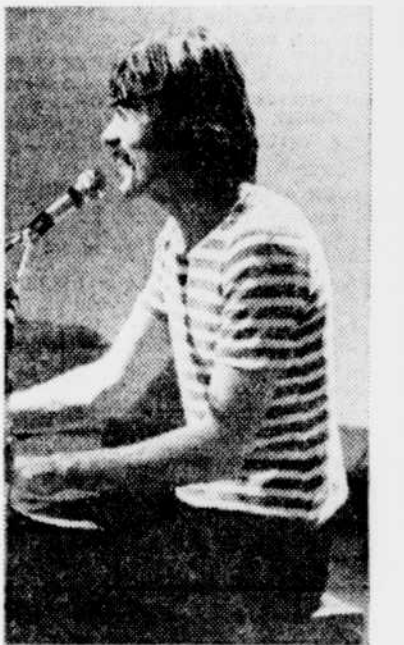
Le film "BELLE DE JOUR", de Luis Buñuel, ouvre la soirée de télévision à Radio-Québec (canaux 8 ou 15). Avec CATHERINE DENEUEVE, JEAN SOREL et MICHEL PICCOLI.

Les enfants ne voudront pas manquer A SPECIAL SESAME STREET CHRISTMAS, au réseau CTV (canal 12, à 20h. Puis à 20h30, à VEDETTES EN DIRECT, à CBVT (canal 11), le chansonnier DANIEL LAVOIE.

A FORUM, ce soir à 21h30, CBVT (canal 11). Louis Martin reçoit le ministre Pierre Marois, et le sujet sera évidemment le document sur la SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL. Des représentants du monde syndical et patronal seront également de la partie.

A la radio

A JAZZ-SOLOLOQUE, CBV-FM (95.3), à 22h, toute l'émission est consacrée à MILES DAVIS.



"Beauceron du Manitoba", Daniel Lavoie reprend son grand succès "J'ai quitté mon lit", à Vedettes en direct, ce soir.

TÉLÉ-HORAIRE

Comprenant également les postes transmis par câble

- (4) Québec CFQM-TV
 - (5) Québec CKMI-TV
 - (11) Québec CBVT
 - (15) Radio-Québec CTVQ
- Câble
- (4) Québec CFQM-TV diffusé au 2
 - (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
 - (11) Québec CBVT diffusé au 6
 - (15) WCAJ-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
 - (9) TCQ (réseau de Québec)
 - (10) Montréal CFTM-TV
 - (12) Montréal CFCF-TV (CTV)
 - (15) Radio-Québec CTVQ diffusé au 8
 - (22) Burlington WEZF-TV (ABC) diffusé au 13
- Convertisseur
- (39) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
 - (7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
 - (8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
 - (9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
 - (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19

- 18.40 9 Le 9 vous informe
- 19.12 Le 13 vous informe
- 18.45 8 Le régional
- 18.50 11 Météo régionale
- 11 Les sports
- 19.00 3 News
- 4-7-8-10 Faut le faire
- 5 The Price is Right
- 5p Carol Burnett and Friends
- 9 Cinema du vendredi: "Tabu" E.U. 1931.
- 11 03 Inv. Le pianiste Guy Simard, Claude Daigneault et sa chronique du cinéma
- 12 The Legend of the Christmas Messenger (special)
- 13 Le Noël du pauvre
- 22 The Andy Griffith Show
- TCQ-9 Québec-Metro. Panel avec l'Union des citoyens de Ste-Foy.
- 19.30 3 Crossroads
- 4-7-8-10 Médecin d'aujourd'hui
- 3 In the Public Eye
- 3p Bonkers
- 11 Le monde merveilleux de Disney
- 12 Circus
- 22 Bewitched 1967.
- R.Q. Cinq-vendredi: "Belle de jour" Fr. 1967.

- 5p Who's Watching the Kids
- 9-11 Vedettes, en direct - Inv.: Daniel Lavoie
- 23.15 8 Hebdo-sports
- 11 Nouvelles du sport
- 23.20 9 Cinq-soir: "Marie-Chantal contre le Dr Kah" Fr. 1965
- 11 Cinema: "Le vieux fusil" Fr. 1975
- 23.00 3 Danny Thomas Special
- 3 Tommy Hunter Country
- 3p Rockford Files
- 12-22 Friday Movie: Première mondiale: "A Gift of Love" E.U. 1978
- 9-11 Sous le signe du lion
- TCQ-9 Télé-rencontre. Les coupures de l'assurance-chômage
- 23.30 4-7-8-10 Les découvertes du Québec
- 9-11 Forum - Sujet: La santé et la sécurité au travail.
- 22.00 3 Flying High
- 4 La ville à Pierre
- 3 Two Romies
- 3p Eddie Capra Mysteries
- 22 Accidia
- 8-10 Toute la ville en parle
- TCQ-9 Parlons-en. La société du timbre de Noël.
- 22.15 7 Le chemin d'une vie meilleure
- 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
- 5 Who's New
- 9-11-13 Téléjournal
- 22.30 12 Le Noël du pauvre
- 23.00 3 A Special Sesame Street Christmas
- 5 All in the Family
- 3p American Conservative Party
- 9 Le 9 vous informe
- 11 Le téléjournal régional
- 23.10 4 Cinq-Nocturne: Programme double: "Le gaucher" E.U. 1968 et "L'enfer avant la mort" B. 1968

- 7 Informa 7
- 8 Le régional et sports
- 9 Nouvelles du sport
- 10 La couleur du temps
- 23.15 8 Hebdo-sports
- 11 Nouvelles du sport
- 23.20 9 Cinq-soir: "Marie-Chantal contre le Dr Kah" Fr. 1965
- 11 Cinema: "Le vieux fusil" Fr. 1975
- 23.00 3 Danny Thomas Special
- 3 Tommy Hunter Country
- 3p Rockford Files
- 12-22 Friday Movie: Première mondiale: "A Gift of Love" E.U. 1978
- 9-11 Sous le signe du lion
- TCQ-9 Télé-rencontre. Les coupures de l'assurance-chômage
- 23.30 4-7-8-10 Les découvertes du Québec
- 9-11 Forum - Sujet: La santé et la sécurité au travail.
- 22.00 3 Flying High
- 4 La ville à Pierre
- 3 Two Romies
- 3p Eddie Capra Mysteries
- 22 Accidia
- 8-10 Toute la ville en parle
- TCQ-9 Parlons-en. La société du timbre de Noël.
- 22.15 7 Le chemin d'une vie meilleure
- 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
- 5 Who's New
- 9-11-13 Téléjournal
- 22.30 12 Le Noël du pauvre
- 23.00 3 A Special Sesame Street Christmas
- 5 All in the Family
- 3p American Conservative Party
- 9 Le 9 vous informe
- 11 Le téléjournal régional
- 23.10 4 Cinq-Nocturne: Programme double: "Le gaucher" E.U. 1968 et "L'enfer avant la mort" B. 1968

- 1000 4 Flipper
- 7-8-10 Fanfan Dédé
- 9-11-13 L'odyssée de Scott Hunter
- 12 The Flintstones
- 01.45 5 Music with Marc Legrand
- 01.51 5 Sign Off
- 02.12 4 Musique Marc Legrand
- 1 Fin des émissions
- 02.40 10 Dernière édition
- 02.00 12 University of the Air
- 02.30 3 Sunrise Semester
- 02.00 3 Lost in Space
- 3p Marlo and the Magic Movie Machine
- 12 Let's Go
- 22 Korg 70.000 B.C.
- 02.30 5p The Brady Bunch
- 12 George
- 22 Vegetable Soup
- 02.45 4-9 Mire et musique
- 02.54 4 Musique Marc Legrand
- 08.00 3 The All-New Popeye Hour
- 4 Fanfan Dédé
- 5p Galaxy Goof-ups
- 9 Demetan, la petite grenouille
- 12 Scoobie's Laff à l'lympics
- 13 Mire et musique
- 22 Scooby Doo, Where are you?
- 08.15 3 Test Pattern & Music
- 13 Demetan, la petite grenouille
- 08.24 5 Music with Marc Legrand
- 08.25 10 Horaire-Bienvenue CPTM
- 08.30 4-10 Patof voyage
- 5 Sesame Street
- 5p Fantastic Four
- 9-11 Passe-partout
- 08.45 12 Le clown Oscar
- 09.00 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
- 4 Batman
- 3p Godzilla Super 90
- 7-8-10 Les p'tits bonshommes
- 9-11-13 Candy
- 09.30 4 Les Satellites

- 06.00 12 University of the Air
- 06.30 3 Sunrise Semester
- 02.00 3 Lost in Space
- 3p Marlo and the Magic Movie Machine
- 12 Let's Go
- 22 Korg 70.000 B.C.
- 02.30 5p The Brady Bunch
- 12 George
- 22 Vegetable Soup
- 02.45 4-9 Mire et musique
- 02.54 4 Musique Marc Legrand
- 08.00 3 The All-New Popeye Hour
- 4 Fanfan Dédé
- 5p Galaxy Goof-ups
- 9 Demetan, la petite grenouille
- 12 Scoobie's Laff à l'lympics
- 13 Mire et musique
- 22 Scooby Doo, Where are you?
- 08.15 3 Test Pattern & Music
- 13 Demetan, la petite grenouille
- 08.24 5 Music with Marc Legrand
- 08.25 10 Horaire-Bienvenue CPTM
- 08.30 4-10 Patof voyage
- 5 Sesame Street
- 5p Fantastic Four
- 9-11 Passe-partout
- 08.45 12 Le clown Oscar
- 09.00 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
- 4 Batman
- 3p Godzilla Super 90
- 7-8-10 Les p'tits bonshommes
- 9-11-13 Candy
- 09.30 4 Les Satellites

- 06.00 12 University of the Air
- 06.30 3 Sunrise Semester
- 02.00 3 Lost in Space
- 3p Marlo and the Magic Movie Machine
- 12 Let's Go
- 22 Korg 70.000 B.C.
- 02.30 5p The Brady Bunch
- 12 George
- 22 Vegetable Soup
- 02.45 4-9 Mire et musique
- 02.54 4 Musique Marc Legrand
- 08.00 3 The All-New Popeye Hour
- 4 Fanfan Dédé
- 5p Galaxy Goof-ups
- 9 Demetan, la petite grenouille
- 12 Scoobie's Laff à l'lympics
- 13 Mire et musique
- 22 Scooby Doo, Where are you?
- 08.15 3 Test Pattern & Music
- 13 Demetan, la petite grenouille
- 08.24 5 Music with Marc Legrand
- 08.25 10 Horaire-Bienvenue CPTM
- 08.30 4-10 Patof voyage
- 5 Sesame Street
- 5p Fantastic Four
- 9-11 Passe-partout
- 08.45 12 Le clown Oscar
- 09.00 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
- 4 Batman
- 3p Godzilla Super 90
- 7-8-10 Les p'tits bonshommes
- 9-11-13 Candy
- 09.30 4 Les Satellites

vendredi

- 12.30 3 My Three Sons
- 4-7-8-10 Paris: parle avec moi
- 3p Hogan's Heroes
- 3 Channel 3 News Hour
- 5 The City at Six
- 3p-22 News
- 11 Le téléjournal
- 12 Pulse
- TCQ-5 Débats: Chambre des Communes. En différé de huit jours précédent
- 18.30 4 Aujourd'hui le 8 décembre
- 5 Around the City with Bob
- 7 Les p'tits naufrages
- 8-10 Le 10 vous informe
- 11 Ce soir... de Québec
- R.Q. Cinema: "Les filles est pas pareil" E.U. 1968
- 12-22 Friday Movie: Première mondiale: "The Gift of Love" E.U. 1978
- TCQ-9 Parlons-en. Activités Charlesbourg
- 20.00 3 A Special Sesame Street Christmas
- 5 All in the Family
- 3p American Conservative Party
- 9 Le 9 vous informe
- 11 Le téléjournal régional
- 23.10 4 Cinq-Nocturne: Programme double: "Le gaucher" E.U. 1968 et "L'enfer avant la mort" B. 1968
- 23.30 4-7-8-10 Le Saint

Catherine Deneuve aux côtés de **Michel Piccoli** dans "Belle de jour"

Daniel Lavoie en spectacle à **Vedettes en direct**

Romy Schneider dans une scène du film "Le vieux fusil"

samedi

- 06.00 12 University of the Air
- 06.30 3 Sunrise Semester
- 02.00 3 Lost in Space
- 3p Marlo and the Magic Movie Machine
- 12 Let's Go
- 22 Korg 70.000 B.C.
- 02.30 5p The Brady Bunch
- 12 George
- 22 Vegetable Soup
- 02.45 4-9 Mire et musique
- 02.54 4 Musique Marc Legrand
- 08.00 3 The All-New Popeye Hour
- 4 Fanfan Dédé
- 5p Galaxy Goof-ups
- 9 Demetan, la petite grenouille
- 12 Scoobie's Laff à l'lympics
- 13 Mire et musique
- 22 Scooby Doo, Where are you?
- 08.15 3 Test Pattern & Music
- 13 Demetan, la petite grenouille
- 08.24 5 Music with Marc Legrand
- 08.25 10 Horaire-Bienvenue CPTM
- 08.30 4-10 Patof voyage
- 5 Sesame Street
- 5p Fantastic Four
- 9-11 Passe-partout
- 08.45 12 Le clown Oscar
- 09.00 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
- 4 Batman
- 3p Godzilla Super 90
- 7-8-10 Les p'tits bonshommes
- 9-11-13 Candy
- 09.30 4 Les Satellites

vendredi

- 06.00 12 University of the Air
- 06.30 3 Sunrise Semester
- 02.00 3 Lost in Space
- 3p Marlo and the Magic Movie Machine
- 12 Let's Go
- 22 Korg 70.000 B.C.
- 02.30 5p The Brady Bunch
- 12 George
- 22 Vegetable Soup
- 02.45 4-9 Mire et musique
- 02.54 4 Musique Marc Legrand
- 08.00 3 The All-New Popeye Hour
- 4 Fanfan Dédé
- 5p Galaxy Goof-ups
- 9 Demetan, la petite grenouille
- 12 Scoobie's Laff à l'lympics
- 13 Mire et musique
- 22 Scooby Doo, Where are you?
- 08.15 3 Test Pattern & Music
- 13 Demetan, la petite grenouille
- 08.24 5 Music with Marc Legrand
- 08.25 10 Horaire-Bienvenue CPTM
- 08.30 4-10 Patof voyage
- 5 Sesame Street
- 5p Fantastic Four
- 9-11 Passe-partout
- 08.45 12 Le clown Oscar
- 09.00 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
- 4 Batman
- 3p Godzilla Super 90
- 7-8-10 Les p'tits bonshommes
- 9-11-13 Candy
- 09.30 4 Les Satellites

LES FILMS

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

9 Cinéma du vendredi (2) "Tabu", E.U. 1931. Documentaire romancé de F.W. Murnau et R. Flaherty. — Un jeune Polynésien est victime d'un chantage alors qu'elle est "hôtesse" dans une maison de rendez-vous.

11 Cinéma: (4) "Le vieux fusil", Fr. 1975. Drame de guerre de R. Enrico avec Philippe Noiret, Romy Schneider et Joachim Hansen. — Un chirurgien fou de douleur exerce une vengeance meurtrière sur les soldats allemands qui ont massacré sa femme et sa fille.

12-22 Friday Movie: Première mondiale: "The Gift of Love" E.U. 1978. Drame de D. Chaffey avec Marie Osmond, Timothy Bottoms, et Bethel Leslie. — En 1800 à New York, une jeune fille de famille riche est amoureuse d'un jeune garçon sans le sou.

4 Cinéma: (5) "Banacek: dix mille dollars la page", E.U. 1973. Drame policier de A. Cullahan avec Ljuba Tadic, Al Northon et Nick Ballantine. — Un ex-gangster se rend au Canada pour enquêter sur la mort d'une ancienne maîtresse.

12 The 12 Midnight Movie: programme double, 44: The Parallax View, E.U. 1974. Drame policier d'A.J. Pakula avec Warren Beatty, Hu-

Abonnez-vous au SOLEIL à 647-3333

OÙ ALLER À QUÉBEC

expositions

FRANÇOIS JOLLY, peintures et sculptures lumineuses, galerie L'Anse-aux-Barques, 24, Petit-Champlain, place Royale 9h à 17h.

JACLINE MOVEL-MORENCY, aquarelles, huiles, 1412 rue Maguire, Sillery (face au stationnement de l'Hôtel de Ville), 11h à 22h.

CLAUDE PICHÉ, GINGRAS, ALBERT ROUSSEAU, LOUIS TREMBLAY, galerie Michel-de-Kerdour, 4, Place Québec.

JEAN-GUY DESROSIERS, huiles et aquarelles, Encadrements Ste-Anne, 560 boul. Hamel.

ARTISANS POTIERS DE LA RIVE-SUD, Maison Louise-Carrier, 33, rue Wolfe, Lévis, Vernissage, 13h30 à 22h.

ALBERS, BOLDUC, BONEVARDI, CHAGALL, HURTUBISE, LACROIX, MILL, MIRO, RIOPELLE, galerie Joliet, 24 boul. St-Cyrille ouest, 11h à 18h et 19h à 21h.

YVES MARTIN, photos "Palestine et Sinai", galerie André-Bécot, 499, St-Jean, 19h à 22h, renseignements, 524-1872.

JEAN-PAUL LEMIEUX, lithographies, **JEAN POTVIN, PAULINE MARCOTTE**, peintures, galerie d'art Au Parrain des Artistes, 302, rue Lavigueur, Québec, 19h30 à 21h30.

PHOTOGRAPHIES DOCUMENTAIRES CONSACRÉES À NADAR ET SON TEMPS, au Restaurant du Grand Théâtre, midi à minuit.

TOMA, aquarelles, Café l'Orthodoxe, rue Saint-Jean.

LAURENT TOUSSAINT, LYSE ST-HILAIRE, PAUL CLOUTIER, DANIEL TREMBLAY, Galerie La Vieille Maison, 344, boulevard Rochette, sur rendez-vous, 663-3917.

MICHELE VEILLEUX, huiles, Le Gaulois, 65, rue Buade.

ARMANDE LANGELIER, peintures, œuvres récentes, Banque de Nouvelle-Ecosse, galerie Ste-Anne de Giffard.

LYNN BOISSELLE, peintre, gravure photographique, sérigraphie, batik, dessin, Au Carcajou, 100 rue Saint-Jean.

MONIQUE B. FERRON, céramique, rakus, Aux Multiples, 69, Ste-Anne, Vieux-Québec, 11h30 à 21h.

AUDREY ROBITAILLE (ROBY), portrait, paysages, toiles sculptées, restaurant St-Cloud, 1145, Cartier.

CLAUDE MOISAN, huiles, dessins, sculptures, Atelier Moisan, 95, Dalhousie, 14h à 17h.

JEAN-LOUIS RACINE, photographies d'Amérique du Sud, procédé Cibachrome, Mail ouest, Place Laurier, renseignements, 688-0870.

MARIETTE CHENEY, émaux, galerie Zanettin, 29 Côte de la Montagne, Québec, 10h30 à 17h.

LILY-ANNE JULIEN HAMEL, peintures à l'huile et pastels, galerie d'art Les Saules, 14h à 18h.

JEAN-PHILIPPE VOGEL, aquarelles, Maison Maheu-Couillard, 14h à 16h et 19h à 21h.

"DEFI AUX ÉTOILES", thème de l'exposition de deux peintres-cosmiques **ANDRÉ FONTAINE** et **LORRAINE BELLEROSE**, exposition accompagnée de commentaires et d'une tranche musicale appropriée, galerie André-Fontaine, 56, Saint-Pierre, Québec, 10h à 16h.

BERTOUNESQUE, CANTIN, AYOTTE, LECLERC, GAGNON, huiles petit format, **PELLAN, LACROIX, STEINHOUSE, MAROIS, COSGROVE**, gravures originales, galerie d'art Le Goëland, 460, Lafontaine, Rivière-du-Loup, 13h30 à 17h et 19h à 21h.

MARIO MAURO, style figuratif, galerie du Trait-Carré, 2985, rue Trait-Carré est, Charlesbourg, 19h à 22h.

F. GADZALA, peintre paysagiste peintures, à l'huile, Chantautueil, 1001, rue Saint-Jean.

MICHEL BERNIER, photographies, "Québec en ville", rez-de-chaussée, de l'édifice "G".

JEAN-PHILIPPE VOGEL, aquarelliste, Maison Maheu-Couillard, 727, Sous-le-Port, place Royale, 14h à 16h et 19h à 21h.

DORIS MORIN, cuivre repoussé, Centre de Réadaptation du Québec, 525, boulevard Hamel, 9h à 21h.

BELLEROSE, huiles et aquarelles, Atelier Moisan, 95, Dalhousie, 14h à 17h.

LORD, goudrons, Café La Sesta, 38, Côte de la Fabrique.

JEANNINE BOURRE, huiles, eaux-fortes, aquarelles, encres, Café d'Europe, 27 Sainte-Angele.

LILY ANNE JULIEN HAMEL, peintures à l'huile et

pastels, galerie Les Saules, 1050, boul. Masson 14h à 18h et 19h à 21h.

ANDRÉ GARANT, huiles, la-vis, aquarelles, galerie Charles-Huot, 1 rue du Trésor, 10h à 17h.

SUZANNE OLIVIER, huiles, Galerie du Vieux-Port, 95, Dalhousie.

DIANE DENECAULT, eaux-fortes, la Galerie Populaire Vice-Versa, Place Québec, 9h30 à 18h.

BENOIT SAVARD, de Chicoutimi, pastels secs, aquarelles, Café Provancher, 1435, rue Provancher, Cap-Rouge, 12h à minuit.

YVES GANTHIER, photographies, "Lumière" à la Resille du pavillon Pollack, université Laval, 8h à 22h.

MICHEL ASELIN, "Cherrier ma maison", **GUY CHEVRETTE**, sculpture, à la Chambre Blanche, 226, rue Christophe-colum est, 13h à 18h.

PIERRE GARON, aquarelles, dessins et tableaux, représentant le terroir québécois, galerie Pierre-Garon, 8165, 1ère Avenue Charlesbourg, 20h à 22h.

ROGER FOURNIER, sérigraphies, **MIRA FALARDEAU**, bandes dessinées et dessins, aquarelles, Faubourg Saint-Jean-Baptiste, 523, rue Saint-Jean.

HANS JOHAN KRIEBER, photographies, galerie D'Ambois, 93, rue Saint-Pierre, 2e étage, 19h à 22h.

COLLECTION CH, Musée du Québec.

théâtre

"AUX YEUX DES HOMMES", de John Herbert, Théâtre du Vieux-Québec, 30 Saint-Stanislas, 20h30.

QUATRE À QUATRE, de Michel Garneau, salle Octave-Cromazie Grand Théâtre de Québec, 20h30.

"LA FÊTE AU MILIEU DE LIT", Café Rimbaud, 24 Saint-Stanislas, 21h30, renseignements, 692-1466.

"POURQUOI LA ROBE D'ANNA NE VEUT PAS REDESCENDRE", de Thomas Egan, Grand Théâtre, salon, 12h15.

spectacles

RICHARD SEGUN, Institut Canadien, 42, Saint-Stanislas, 20h30.

RICK TAYLOR, rock, Le Figo, 1011, St-Jean, 22h.

CLAUDETTE MORISSETTE, Chez Dagobert, 600 Grande-Allée est.

REJEAN BOUDREAU ET SON GROUPE, au Créneau, 48, Côte de la Fabrique.

DEMOS, orchestre Le Cercle Electrique, Côte du Palais.

RENEE MARTEL, Grand Salon Fernando du restaurant "Au Vieux-Québec", 66, St-Louis, Québec, 22h30 et 00h30.

CLAUDE GAUTHIER, au Petit Champlain, 68-74, rue Petit-Champlain, Québec, 20h30 et 22h30.

loisirs

VILLE DE CHARLES-BOURG

BAIN LIBRE, piscine Ardiprome, 19h30 à 21h (tous), 21h30 à 23h (adultes).

VILLE DE LÉVIS

BAIN LIBRE, 12h à 13h (tous), 21h à 22h30 (adultes), centre culturel de Lévis, 36, ave Plante **PATINAGE LIBRE**, 13h à 14h30 (tous), arena de Lévis, rue Vincent Chagnon.

VILLE DE QUÉBEC

BAIN LIBRE, 12h à 13h30 (hommes), Palais Montcalm.

BADMINTON LIBRE, 20h30 à 23h (17 ans et plus), école Joseph-François-Perreault, 20h à 23h (17 ans et plus), école Ste-Odile. **JOGGING**, 7h à 8h, centre récréatif Ferland-Tennis, restriction des courts pour dimanche le 10 décembre, entre 9h et 11h30, 694-6015.

VILLE DE SAINT-FOY **BADMINTON LIBRE**, adultes, école St-Thomas d'Aquin, 21h à 23h. **BAIN LIBRE**, adultes, piscine Jacques-Amyot, école Les Compagnons de Cartier, 21h à 23h. **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**, Place de Ville, 9h à 12h et 13h à 17h.

sport

HOCKEY JUNIOR "A": So-

rel vs Beauport, centre sportif Marcel-Bédard, 655 boul. des Chutes, Beauport, 20h05.

HOCKEY JUNIOR "B": Sainte-Foy vs Beauport, arena de Giffard, 2800 Saint-David, Giffard, 20h.

divers

LES GRANDS EXPLORATEURS: "Les Grandes Jorasses", invité René Desmatson, Salle Louis-Frédéric, Grand Théâtre de Québec, 20h30.

EXPOSITION DE LIVRES: Ecole Notre-Dame, 2070, rue Lemieux, Duberger.

EXPO-LIVRES-DISQUES-JEUX ÉDUCATIFS: Ecole de Neuville, 18h à 21h.

SEMAINE D'ARCHEOLOGIE À L'UNIVERSITÉ LAVAL: FILM: "Crete and Mycenae", Pavillon De Koninck, amphithéâtre 1-A, 19h30 à 20h30.

SOIRÉE: Rencontre des professeurs et étudiants en Études Anciennes de l'université Laval et l'université McGill, Résille du pavillon Pollack, 21h.

RAJA-YOGA: Soirée d'information, Centre Le Lotus Blanc, 494, d'Aiguillon, 19h30. Entrée 1 libre. Renseignements: 525-8264.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Je suis timide mais je me soigne (4-e), 19h, 21h.

CANARDIÈRE: Le cercle de fer (5), 18h15, 21h20. On l'appelle Trinita, 19h45.

CAPITOL: La fièvre du samedi soir (5), 13h, 17h, 21h. Les insectes de feu, 15h10, 19h10.

CARTIER: Anthologie du plaisir, 19h30. Julia, 21h30.

CINEMA DE PARIS: Plus ça va moins ça va (4), 12h45, 16h05, 19h30. Le dernier amant romantique (5), 14h25, 17h45, 21h20.

EMPIRE: Le corps de mon ennemi (4), 20h45. L'éducation amoureuse de Valentin (4), 19h15.

BIJOU: New York New York (3), 20h35. Valentino (5), 18h30.

LIDO: Le dernier amant romantique (5), 21h10. Les 21 heures de Munich, 19h30.

MIDI-MINUTE: Une bête à plaisir, 13h15, 16h, 18h45, 21h30. Histoire d'alcôve pour adultes, 14h40, 17h30, 20h15.

ODEON DAUPHIN: Le fil se rebiffe (5), 15h20, 19h30. L'empire du Grec (4), 13h20, 17h25, 21h30.

ODEON FRONTENAC 1: Equus (3), 13h20, 15h55, 18h30, 20h50.

ODEON FRONTENAC 2: Le bison blanc (4), 16h10, 20h05. Le convoi (5), 14h05, 17h55, 21h40.

PIGALLE: La sexualité, 15h45, 19h35. Plaisirs pervers, 14h30, 18h, 21h40. La clinique du plaisir, 13h30, 17h20, 21h.

PLACE QUÉBEC 1: Heaven can wait (4-a), 19h15, 21h15.

PLACE QUÉBEC 2: Quoi? (5), 19h, 21h.

STE-FOY ALOUETTE: Voyage érotique de deux Suédoises, 13h, 16h, 18h50, 21h50. Filles en cage, 14h25, 17h20, 20h15.

STE-FOY CHAMPLAIN: Légitime violence, 14h45, 18h05, 21h25. Les motos de la violence, 13h15, 16h35, 19h55.

ST-ROMUALD: Tout est permis, 19h. La grande extase. La momie au pissenlit.

LES CHOIX DU SOLEIL

spectacles

Claude Gauthier

Au Petit Champlain, ce soir 8 décembre, deux spectacles, demain 9 décembre, deux spectacles et dimanche, un spectacle.

C'est une excellente occasion d'entendre les meilleures chansons de Claude Gauthier.

expositions

Transcanadienne sortie 109

La galerie du Groupe Image expose actuellement près d'une cinquantaine de photographies tirées du livre de Jean Lauzon et de Normand Rajotte sur Drummondville. Dans l'autre salle, on peut voir une exposition qui réunit plusieurs

photographes de tendances diverses. Un beau tour d'horizon. La nouvelle galerie est située au 55 D, rue du Petit Champlain.

theatre

Aux yeux des hommes

Matieu Gaumond remplace, depuis la semaine dernière, le comédien Dominic Lavallée dans le rôle de Mona, au Théâtre du Vieux-Québec, où l'on présente la pièce de John Herbert "Aux yeux des hommes", dans l'adaptation qu'en a faite René Dionne. (Aucune parenté avec le nouveau juge québécois). Dominic Lavallée, le prix Paul-Hébert 1978, a dû annuler tous ses engagements pour se reposer. Il souffre d'épuisement total. Ce sont cette semaine les dernières représentations de la pièce dont la mise en scène a été faite par Matieu Gaumond.



Matieu GAUMOND

un grand magasin

TOUS VOS ACHATS DE CADEAUX SOUS UN MEME TOIT

DETAILLANT SEIKO AUTORISE



Venez voir notre vaste gamme de modèles

UN SERVICE RECONNU...

Syndicat du Bijou

10, route Trans-Canada ouest, C.P. 3800, Lévis, (Québec) — G6V 6R1 — 833-2173
Grand stationnement gratuit — ChargeX — Master Charge

Vedettes en direct, ce soir à 20h30

DANIEL LAVOIE



Auteur-compositeur-interprète originaire du Manitoba, établi dans la Beauce depuis quelques années. Il jouit d'une popularité grandissante, consacrée récemment par deux microsillons qu'il a enregistrés...

Au programme, ses succès connus: "J'ai quitté mon île", "Les animaux", "Berceuse pour un lion", et de nouvelles compositions: "Son nom c'était Suzanne mais tout le monde l'appelait Lili", "C'est pas la pluie" et "Sans importance". Une réalisation de Réjean Chayer.

CBVT
QUÉBEC
CANAL 11

83

heures d'information hebdomadaire



En semaine

Première édition	6h00
Présent édition québécoise	9h00
Présent Québec	12h25
Présent édition nationale	13h00
Le 17 heures	17h00
Au rythme du monde	18h15
Commentaire	18h25
D'un soleil à l'autre	18h35
Présent à l'écoute	19h00
Aux vingt heures	20h00
Les grandes informations	8h00
	12h00
	18h00
	22h00

Les bulletins de nouvelles toutes les heures entre	6h00 et 1h00
--	--------------

Le samedi

L'éconothèque	12h15
La science et vous	13h30
Au fil des arts	15h00
Les débats à l'Assemblée Nationale	17h00
Les grandes informations	8h00
	12h00
	18h00
	22h00

Les bulletins de nouvelles toutes les heures entre	6h00 et 1h00
--	--------------

Le dimanche

Le chemin des écoliers d'autrefois et d'aujourd'hui	11h05
Présent international	12h15
La politique	13h05
A suivre	13h10
L'événement	14h00
La semaine à la Chambre des Communes	15h00
Les grandes informations	8h00
	12h00
	18h00
	22h00

Les bulletins de nouvelles toutes les heures entre	6h00 et 24h00
--	---------------

Plus 27 bulletins de nouvelles à CBV/FM/95,3



En semaine

Le téléjournal	13h30
Ce soir	18h00
Ce soir de Québec	18h30
Bulletin sportif	18h50
Le téléjournal	22h30
Supplément régional	23h00
Nouvelles du sport	23h15

Le samedi

Hebdo-samedi	18h00
Le téléjournal	22h30
Nouvelles du sport	22h45

Le dimanche

Hebdo-dimanche	18h00
Le téléjournal	22h30
Nouvelles du sport	22h45

Emissions hebdomadaires

Le mardi

Télémag	21h00
---------	-------

Le mercredi

Contrechamp	22h00
-------------	-------

Le vendredi

Forum	21h30
-------	-------

Le samedi

La semaine parlementaire	12h00
Les affaires de l'Etat	23h00

Le dimanche

La semaine à l'Assemblée Nationale	11h00
La politique provinciale	23h00
CBVT/CANAL 11 et ses satellites	

Qui dit mieux!

Accord sur la procédure aux Affaires sociales

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec et ses partenaires négociateurs du réseau des Affaires sociales ont finalement convenu du protocole de fonctionnement pour la négociation du renouvellement des contrats collectifs de travail de ses employés.

Mettant définitivement au rancart la convention établie au printemps dernier pour la négociation des contrats de travail des employés dont la convention expirait le 30 juin dernier, le texte innove sur le modus vivendi des négociations antérieures en favorisant le concept de la prépondérance par rapport à celui du consensus.

Jusqu'à cette semaine, le ministère des Affaires sociales devait obligatoirement s'entendre avec ses partenaires, l'Association des hôpitaux de la province de Québec, l'Association des centres d'accueil du Québec, l'Association des centres de services sociaux, l'Association des directeurs et des établissements et la Fédération des centres locaux de services commu-

nautaires avant de soumettre toute proposition aux organisations syndicales.

Dorénavant, tous les efforts seront mis pour en arriver à un consensus mais s'il advenait que le consensus ne puisse être obtenu, l'une ou l'autre des parties pourrait alors exercer une voix prépondérante sur certaines matières de négociation.

Ce qui veut dire que le ministère des Affaires sociales se voit attribuer le rôle de définir les politiques en matière de santé et de services sociaux et d'allocation des ressources tandis que les établissements de santé sont chargés de l'organisation et du développement des programmes de santé ainsi que de l'administration générale des ressources dont ils disposent.

Compte tenu de cette déclaration de principe, le ministère des Affaires sociales a une voix prépondérante pour les matières suivantes:

— le taux d'accroissement des salaires et le rangement des emplois en terme de structure de négociation;

— les mécanismes d'intégration et de progression dans les échelles de salaire;

— les bénéfices d'ordre monétaire liés à l'emploi;

— la masse monétaire à être affectée au perfectionnement et sa répartition en fonction des catégories d'établissements.

Quant aux établissements de santé, leur prépondérance se retrouve dans les conditions normatives d'emploi, en ce qui a trait à l'organisation du travail, au règlement des litiges, à la liberté d'action syndicale, aux règles relatives au perfectionnement, aux conditions à l'intérieur desquelles les salariés peuvent se prévaloir des régimes d'avantages sociaux et de bénéfices marginaux et à toute autre disposition liée à la gestion du personnel.

LE SOLEIL a voulu obtenir auprès de l'organisme chargé de la négociation du secteur de l'éducation les mêmes renseignements sur le champ de prépondérance. On nous a répondu qu'ils ne pouvaient être rendus publics et que cela faisait partie de la stratégie de négociation.

Il en est de même pour le budget affecté à cette négociation. Dans le réseau des Affaires sociales, on nous a répondu que le budget n'était pas encore préparé puisque le trésorier n'était pas encore nommé.

Signalons enfin que ce protocole de fonctionnement a une influence déterminante sur tout le processus de négociation. Selon qu'il a été plus ou moins bien préparé, selon que les partenaires utilisent plus ou moins leur vote prépondérant, selon que le consensus soit plus ou moins possible, de là dépend tout le climat qui prévaut dans le clan patronal.

La signature de ce protocole, bien que tardive, donne un sérieux coup de barre aux négociations étant donné que le groupe patronal est maintenant en mesure de fonctionner.

Les "profs" de Laval se décident le 19

Les professeurs membres du Syndicat des professeurs de l'université Laval sont convoqués à une assemblée générale le 19 décembre et ils auront à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des offres finales de l'université.

prononceront, le 15 janvier prochain, en assemblée générale sur les moyens de pression, y compris la grève, que leur bureau de direction sera autorisé à déclencher.

Les dirigeants du SPUL espèrent que ce laps de temps entre les deux assemblées générales permettra à l'université de réviser ses positions et d'éviter ainsi la possibilité d'une grève. Rappelons que le 15 janvier sera jour de reprise des études de la session d'hiver pour tous les étudiants de Laval.



LES ANGES D'AUJOURD'HUI OFFRENT DES CADEAUX H.R.



Comme elles seront jolies, au tendre matin de Noël, dans leurs chemises de nuit créées par Elen Henderson. Exclusivité Holt Renfrew. Popeline blanche, 4-6X, \$22; 7-14, \$25. Peignoir rose, molleton ou Viyella, 4-6X, \$38; 7-14, \$40. Chemise romantique, finette rouge, 4-6X, \$25; 7-14, \$27. Rayon Enfants. Venir, écrire ou téléphoner à 656-6783. Sans frais, bel emballage-fête argentée et bleu!

HOLT RENFREW

H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

PLACE STE-FOY

carrières et professions 647-3266

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COMPTABLE AGRÉÉ (Pour la région du Bas St-Laurent)

- Firms d'Experts Comptables requièrent les services d'un C.A.
- Travail disponible immédiatement
- Lieu de travail: Matane
- Le candidat devra posséder un minimum de 2 ans d'expérience dans un cabinet d'experts
- Possibilité très intéressante d'avancement

Faire parvenir curriculum à:

Dionne, Boudreau, Brochet, C. A.
126, rue Soucy,
MATANE
Téléphone: 418-562-4443

CONSEILLER(E) PUBLICITAIRE (4)

- Belle personnalité
- Possédant automobile
- Aimant rencontrer le public
- Minimum 12e année
- Salaire au-dessus de la moyenne

Pour informations:

Yves Gauthier — 627-1422

TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE SENTROL

Sentrol est un important manufacturier de détecteurs intégrés et de systèmes de contrôle par ordinateur pour l'industrie des pâtes et papiers.

Nous sommes à la recherche d'un technicien résident en électronique pour la région de Québec, avec expérience en détection de troubles, calibration et maintenance d'ordinateurs, une connaissance en programmation serait un atout.

Un D.E.C. en électronique ou l'équivalent est requis avec un minimum de cinq (5) années d'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae en incluant votre numéro de téléphone à:

Denis Simard
3270, rue Lavallée, Ste-Foy, Qué. G1X 1J6

Genelcan
Limitée

(Filière de la Cie Générale Electrique du Canada Ltée)

requis

PREPOSE(E) AU CREDIT (Financement industriel)

Nous sommes à la recherche d'une préposée(e) au crédit. Le (la) candidat(e) devra avoir les qualifications suivantes:

- Minimum 2 années d'expérience avec une société de financement ou une banque
- Secondaire V
- Facilité de communiquer en anglais
- Bonne disposition pour le marketing et l'administration
- Désireux de se faire une excellente carrière.

Le candidat choisi devra pouvoir travailler avec un minimum de surveillance.

Nous offrons de bons avantages sociaux et le salaire sera basé sur l'expérience.

Communiquer avec Jacques Larivière, gérant de district

GENELCAN LIMITEE
3, Parc Samuel-Holland, Suite 282
Québec, Qué. - G1S 4M6
(418) 681-6373

ASSURANCE

Nous sommes à la recherche d'un(e) représentant(e) résidant dans la ville de Québec ou la banlieue, afin d'assurer le service à nos courtiers.

EXIGENCES:

- Expérience pertinente de l'assurance générale
- Belle personnalité
- Apparence soignée
- Entregent

Ce poste peut convenir à une personne agissant déjà comme inspecteur ou souscripteur.

Salaire selon qualifications

Pour rendez-vous, communiquer avec:

Yves Alarie

STEWART, SMITH (CANADA) LTEE

Ligne directe Montréal: 1-800-361-8418

ALLSTATE

LA VENTE SOUS UN JOUR DIFFERENT

La compagnie d'assurances Allstate du Canada veut accroître son volume de ventes dans la région de Québec.

Cette expansion fournira aux représentants d'excellentes occasions de vendre une gamme complète de services d'assurance Allstate.

Nous vous aiderons à bien débiter chez nous.

Le programme de rémunération de l'agence Allstate vous assure un salaire mensuel garanti qui n'est pas une avance sur commission. Vous pourrez dépasser ce salaire mensuel garanti grâce à des programmes de stimulation des ventes. Il existe également des possibilités d'avancement au niveau de la direction.

Le (la) représentant(e) Allstate recevra un programme d'entraînement entièrement payé, une gamme complète d'avantages sociaux et la chance de se bâtir un bel avenir rémunérateur.

Si vous possédez un diplôme d'études secondaires et au moins deux années d'expérience dans le domaine des ventes (expérience en vente d'assurances non essentielle) pourquoi ne pas vous renseigner sur ce qu'il faut faire pour joindre les rangs d'une des équipes de vente connaissant le plus de succès au Canada.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à:

M. Lucien Marmen, 653-7300

COMMIS-COMPTABLE

Pour section des comptes recevables. Une à deux années d'expérience.

Se présenter chez:

MODE SELECT INC.
771, St-Joseph est,
suite 309, Québec
529-0633

COMPTABLE FORESTVILLE

C.G.A. ou C.A. Salaire plus participation. Contacter: LAFLEUR & ASSOCIES
77, 2e Avenue
Forestville, Qué. G0T 1E0
TEL.: (418) 587-4415

COUPLE DEMANDE pour conciergerie (temps partiel)

Pour édifice appartements, logement fourni, connaissance en entretien général.

Ecrire à: Dépt 9215 - Le Soleil
390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6

REPRESENTANT(E)

La compagnie Addressograph-Multigraph est à la recherche d'un(e) représentant(e) pour la vente de machines à adresser et à embosser.

Connaissance du système serait un avantage.

Nous offrons salaire plus commissions, bénéfices marginaux, etc.

Faire parvenir curriculum vitae à:

A.M. DU CANADA LTEE

1963, boul. Charest ouest, Ste-Foy, Qué. G1N 2E5
Att. Louise Lahaie

REPRESENTANT(E) DES VENTES

Pour une compagnie nouvellement formée dans le domaine de fournitures et de produits d'hôpitaux.

LE POSTE:

Candidate(e) pour faire la promotion de nos produits dans les hôpitaux de la région de Québec, Lac-St-Jean et la Gaspésie.

AVANTAGES:

Territoire exclusif, possibilité future de prendre à sa charge la région de Québec. Rétribution à discuter.

QUALIFICATIONS:

Expérience dans le domaine nécessaire, dynamique et désir de réussir.

Pour entrevue confidentielle, faire parvenir curriculum vitae à:

Dépt 9217 — Le Soleil

390, St-Vallier Est, Québec, Qué. G1K 7J6

HOPITAL DE GAGNON offre d'emploi

POSTE: CHEF DU SERVICE DE COMPTABILITE

FONCTIONS: Sous la responsabilité du directeur général, le chef du service de comptabilité doit coordonner et contrôler les activités aux opérations comptables et statistiques dans le but d'aider à la gestion financière de l'établissement.

EXIGENCES:

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou expérience équivalente.
- Travailleur honnête, intègre et ayant le sens des responsabilités.

TRAITEMENT:

Selon les normes établies par le ministère des Affaires sociales. Le concours est ouvert aux hommes et aux femmes et toute personne intéressée et qualifiée devra faire parvenir son curriculum vitae, avant le 15 décembre 1978, à:

Directeur général

HOPITAL DE GAGNON

C.P. 819, Gagnon, Qué. G0G 1K0

TEL.: (418) 632-6331



ENTRETIEN MECANIQUE

SALAIRE: JUSQU'À \$386 PAR SEMAINE

Nous sommes à la recherche de mécaniciens d'entretien pour notre usine de produits chimiques à Bécancour.

LA FONCTION

Diagnostiquer et réparer des défauts sur des appareils mécaniques industriels tels que pompes, centrifuges, compresseurs, réducteurs de vitesse, etc.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'un institut de technologie ou d'un C.E.G.E.P. ou l'équivalent.
- Expérience pertinente minimale de trois (3) ans.
- Spécialisation en mécanique d'ajustage serait un atout.

AVANTAGES

Les avantages et bénéfices aux employés sont parmi les meilleurs.

Les personnes intéressées sont priées de transmettre une demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae avant le 15 décembre 1978 à:

Chef du Service du Personnel

Usine CIL

C.P. 10

Ville de Bécancour, Québec

G0X 1B0



COMMISSION SCOLAIRE

RÉGIONALE CHAUVEAU

TECHNICIEN

EN ORGANISATION SCOLAIRE

CONCOURS 78-15

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école secondaire. Il exécute son travail dans les secteurs d'activités suivants:

- inscription, admission, avis de départ des élèves, programmation des horaires, organisation des examens et autres formes d'évaluation, évaluation du rendement (examens), absences des enseignants et suppléance, archives générales.

Il se voit confier l'accomplissement de toute tâche pertinente entrant dans le cadre de ses fonctions et de sa compétence.

LIEU DE TRAVAIL

Polyvalente de Neuchâtel

TRAITEMENT ANNUEL

Variant entre \$11,448 et \$18,582.

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 8:15 heures à 16:30 heures (35 heures par semaine)

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience: Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique, ou détenir un diplôme ou l'équivalent.

Les personnes intéressées feront parvenir leur offre de services par écrit en mentionnant le numéro du concours avant 16:00 heures le 20 décembre 1978, à:

Service du Personnel

C.S.R. Chauveau

1, avenue Chauveau

Neuchâtel, Québec - G2C 1A1

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE
VOS ANNONCES
DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées
dans ces pages sous la Rubrique
Carrières et Professions sont
assujetties à la loi numéro 50.
Les emplois annoncés s'adressent
tant aux hommes qu'aux femmes.

SECRETARE
demandé(e)
Ville de Québec
Secrétaire sténodactyle, avec ou sans expérience, poste permanent, possibilité d'avancement.
Salaire selon qualifications.
Faire parvenir votre curriculum vitae ou photocopie de vos attestations d'études ou plus tard le 20 décembre 1978 au:
Dépt 9219 - Le Soleil
390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6

DIRECTEUR D'USINE
Un important manufacturier de chemises est à la recherche d'un Directeur d'usine pour la ville de Vancouver, C.-B.
Le titulaire choisi possédera plusieurs années d'expérience dans la fabrication de chemises. Il doit bien s'exprimer en anglais.
Communiquer avec:
Don Braziller
(514) 341-7611

IMPERIAL TOBACCO
TECHNICIEN(NE)
Nous sommes à la recherche d'un(e) technicien(ne) pour travailler comme dessinateur industriel au département de l'ingénierie.
QUALIFICATIONS REQUISES:
— D.E.C. ou l'équivalent;
— 5 années d'expérience connexe au dessin.
NOUS OFFRONS:
— Travail à l'année;
— Semaine de travail de 36¼ heures;
— Avantages sociaux généraux;
— Bonne rémunération.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Monsieur Vital Bériau
Directeur du personnel
IMPERIAL TOBACCO
Case postale 1847
Québec, Qué. G1K 7L9

HOPITAL LAVAL
DIRECTEUR GENERAL
L'Hôpital Laval est un Centre hospitalier de soins généraux, spécialisés et super-spécialisés (cardiologie et pneumologie). Il est de plus un Centre d'enseignement et de recherche affilié à l'Université Laval.
Le Conseil d'administration sollicite des candidatures au poste de Directeur général.
Les candidats devront avoir une formation universitaire de deuxième cycle ou l'équivalent, connaître le milieu des Affaires sociales et avoir démontré de solides aptitudes de dirigeant.
La rémunération sera en fonction de la compétence et de l'expérience acquise.
Toute candidature sera traitée avec discrétion. Vous devez la faire parvenir au plus tard le 8 janvier 1979 au:
Président du Comité de Sélection
Conseil d'administration
HOPITAL LAVAL
2725, Chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, Qué. G1V 4G5
(Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes).

OFFRE D'EMPLOI
L'Association touristique de la Gaspésie demande pour son siège social de Carleton:
1) DIRECTEUR GENERAL
La tâche:
— Sous l'autorité du Conseil d'administration, le Directeur général est responsable de l'aspect administratif et de l'animation dans le territoire.
— De plus il devra proposer, concevoir et réaliser différents programmes de promotion et de développements touristiques tels que:
— Guide régional
— Dépliants publicitaires
— Kiosque touristique
— Campagne publicitaire
— Participation à différents événements promotionnels au Québec
— Voyages à forfait.
— Etc.
Exigences:
— Diplôme universitaire (1er cycle) Sciences humaines.
— Plus de deux (2) années d'expérience pertinente au travail.
— Devra posséder voiture et être prêt à voyager dans le territoire concerné.
— Devra posséder une belle personnalité.
— Connaissance approfondie de la région de la Gaspésie.
— N.B. Une expérience et une connaissance exceptionnelle dans le domaine concerné peut compenser pour l'absence de diplôme universitaire.
Lieu de travail:
— Carleton.
Salaire:
— \$14,000 à \$22,000 (selon la compétence).
Votre candidature et curriculum vitae devront parvenir avant le 15 décembre 1978 à l':
Association touristique de la Gaspésie,
C.P. 810,
Carleton,
Cité Bonaventure, P.Q.
G0C 1J0

Centre de Services Sociaux du Centre du Québec
OFFRE D'EMPLOI
(Poste de niveau cadre)
TITRE:
Adjoint au Directeur de la Protection de la Jeunesse.
ENDROIT DE TRAVAIL:
Siège social,
4540, boul. Royal,
Trois-Rivières Ouest.
FONCTIONS:
Dans le cadre de la programmation, planifier, organiser, diriger et contrôler les activités reliées à l'accueil-évaluation-orientation de la Direction de la Protection de la Jeunesse, et en particulier en ce qui a trait à:
— La réception et traitement des signalements (art. 38 et art. 40) en vue de statuer sur leur pertinence par rapport aux notions de protection et de danger que peut encourir l'enfant ou dont il peut être la cause.
— L'application des mesures d'urgence selon les procédures prévues dans la loi, s'il y a lieu, à l'une ou l'autre des étapes ci-haut mentionnées.
— La présence au Tribunal de la Jeunesse.
— Participe à l'engagement et, le cas échéant, au renvoi du personnel A.E.O., D.P.J., et lui assure une supervision professionnelle.
EXIGENCES:
— Le candidat à ce poste possède un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines.
— Il a une expérience pertinente et reconnue de pratique professionnelle de trois (3) ans dans un domaine connexe et de (1) an dans un poste de gestion.
Faire parvenir votre candidature avant le 22 décembre 1978, au:
Directeur des Ressources humaines,
C.S.S. du Centre du Québec,
C.P. 1330,
Trois-Rivières Ouest, G9A 5L2

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
Dans le cadre de l'application de la Loi sur la Protection de la Jeunesse,
LE CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS est présentement à la recherche de candidats pour combler, assisté que possible des postes permettant au C.S.S.O. de rencontrer les exigences de la Loi sur la Protection de la Jeunesse.
1. RECEPTION DES SIGNALEMENTS
1.1 Nombre de postes: 2
1.2 Lieu de travail: Hull
1.3 Titre d'emploi: Technicien(ne) en assistance sociale
1.4 Fonctions:
Recevoir les signalements et en évaluer la pertinence et l'urgence selon les politiques en vigueur à la Direction de la Protection de la Jeunesse.
1.5 Qualifications:
Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de l'assistance sociale et posséder de l'expérience pertinente.
Un de ces postes requiert la capacité d'intervenir auprès d'une clientèle d'expression française et anglaise.
2. ANALYSE SOMMAIRE EVALUATION-ORIENTATION PRISE EN CHARGE
2.1 Nombre de postes: 18
2.2 Titre d'emploi:
Agent de relations humaines (A.R.H.): 15 postes
Technicien(ne) en assistance sociale: 3 postes
2.3 Répartition des titres d'emploi par lieu de travail:
*Hull: 10 agents de relations humaines
2 techniciens en assistance sociale
*Gatineau: 3 agents de relations humaines
*Mont-Laurier: 1 agent de relations humaines
*Maniwaki: 1 agent de relations humaines
*Campbell's Bay: 1 technicien en assistance sociale
* ou tout sept (7) de ces postes requièrent la capacité d'intervenir auprès d'une clientèle d'expression française et anglaise.
2.4 Fonctions:
Selon les politiques en vigueur dans le cadre de la Loi sur la Protection de la Jeunesse, évaluer d'une façon sommaire ou plus poussée toutes situations de jeunes (0-18 ans) dont la sécurité ou le développement sont considérés comme compromis ou à qui on impute un acte contraire à une loi ou à un règlement en vigueur au Québec et prendre les mesures qui s'imposent. Prendre en charge tout jeune (0-18 ans) dont la sécurité ou le développement est compromis, là où il y a incapacité ou défaillance de l'enfant ou des personnes qui en ont le charge de droit ou de fait.
2.5 Qualifications:
T.A.S. Technicien(ne) en assistance sociale. Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de l'assistance sociale, A.R.H. Agent de relations humaines. Détenir un diplôme universitaire soit en service social (13 postes) soit en criminologie (10 postes).
Veuillez faire parvenir toute demande avant le 13 décembre 1978.
Direction des Ressources humaines
Centre des Services sociaux de l'Outaouais
106, boulevard Sacré-Coeur
Hull, Québec J8X 1C5

SIBEC-NORMINES INC.
ON A BESOIN D'UN BON COUP DE MAIN
Voici le personnel requis à l'usine de boutelage de Sibec-Normines Inc. à Port-Cartier.
CONTREMAITRES D'ENTRETIEN MECANIQUE (usine)
— Surveille et coordonne le travail des mécaniciens dans l'entretien industriel.
— Préférence sera donnée aux candidats(es) possédant 3 à 5 ans d'expérience dans la surveillance en boutelage ou industrie connexe.
— Salaire très concurrentiel, nombreux avantages sociaux et indemnité de déménagement.
Port-Cartier est situé sur les bords du St-Laurent à 40 miles à l'ouest de Sept-Îles. Ville en pleine expansion de 10,000 habitants, elle vous offre la chance de vous tailler un bel avenir. Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement.
Faites parvenir votre curriculum vitae au:
SURVEILLANT DE L'EMBAUCHAGE
SIBEC-NORMINES INC.
C.P. 250
Port-Cartier, Québec
G5B 2G8

BENSONS & HEDGES CANADA LTEE
Trois (3) postes de:
REPRESENTANTS(ES) AUX VENTES
sont disponibles pour les régions suivantes: Lévis, Rimouski et Gaspé.
FONCTIONS:
— Visiter les détaillants et les grossistes des régions précitées;
— Faire la commercialisation et la promotion de nos produits.
NOUS OFFRONS:
Salaire fixe et dépenses, voiture fournie, bénéfices sociaux avantageux.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
BENSONS & HEDGES CANADA LTEE
Centre commercial Lavoisier
1990 boul. Charest ouest
Ste-Foy, Qué G1N 4K8

OFFRE D'EMPLOI
LE C.R.D. COTE-NORD
RECHERCHE UN
AGENT DE CONSULTATION
RESPONSABLE DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS
ATTRIBUTIONS GENERALES:
Sous l'autorité du Directeur général, planifier, organiser, coordonner et contrôler les activités du C.R.D. dans le domaine des Communications (radio-télévision, presse écrite, câblodistribution et téléphonie).
FONCTIONS:
• Rédiger différents textes de projets ou d'avis.
• Animer divers groupes populaires ou comités de travail reliés aux Communications.
• Consulter la population ou les organismes (vérifier la pertinence de la mise sur pied du Conseil régional des Communications).
• Collaborer à la préparation de divers programmes de planification et de développement à l'échelle régionale dans le domaine des Communications.
EXIGENCES:
Études de niveau universitaire 1er cycle avec concentration en sciences humaines ou Communications, ou une expérience équivalente.
DISPOSITIONS PARTICULIERES:
• Facilité de contact avec des individus ou des groupes.
• Bonne connaissance de la région et des différents intervenants dans le domaine des Communications.
• Aptitudes naturelles à l'animation.
SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience.
Faire parvenir le curriculum vitae avant le 12 janvier 1979 à:
Conseil Régional de Développement Côte-Nord,
a/s Monsieur Nelson Tremblay, directeur général,
625, boul. Lafleche,
Hauteville, Qué.
G5C 1C5.

JOURNALIERS
A LA PRODUCTION
SALAIRE: \$296.80 PAR SEMAINE
Nous sommes à la recherche de journaliers pour travailler au service de la production de notre usine de produits chimiques à Bécancour.
LA FONCTION
Les candidats qui seront retenus pour ces postes seront affectés, après entraînement, comme assistants dans différents secteurs des opérations de fabrication du chlorure et de la soude caustique. Ces opérations à caractère continu, c'est-à-dire 24 heures par jour, 7 jours par semaine, impliquent que les candidats intéressés soient disposés à travailler sur des équipes de relève de huit (8) ou douze (12) heures selon le secteur d'affectation.
EXIGENCES
— Détenir un diplôme de fin d'études secondaires V ou l'équivalent
— Une expérience minimale de cinq (5) ans, de préférence dans l'industrie.
AVANTAGES
Les avantages et bénéfices aux employés sont parmi les meilleurs.
Les personnes intéressées sont priées de transmettre une demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae avant le 15 décembre 1978 au:
Chef du Service du Personnel
Usine CIL
C.P. 10
Ville de Bécancour, Québec
G0X 1B0

OFFRE D'EMPLOI
CHEF D'UNITE DE READAPTATION
POSTE TEMPORAIRE
(Minimum: 6 mois — Maximum: 1 an)
CATEGORIE D'ETABLISSEMENT: Centre d'accueil
ENDROIT: Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud, Montmagny.
NATURE DE LA FONCTION:
Coordonner et contrôler les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation.
ATTRIBUTIONS-TYPES:
— Assure l'organisation et le déroulement de la vie quotidienne des bénéficiaires et participe à l'élaboration des programmes de réadaptation.
— Assiste son personnel dans la réalisation des activités de rééducation.
— Assure l'initiation et l'intégration des bénéficiaires dans son unité.
— Analyse l'état de son unité, en recommande l'efficacité, le matériel et le budget nécessaires à son fonctionnement. En contrôle les dépenses dans les limites autorisées. Y apporte les correctifs ou les améliorations.
— Choisit son personnel et participe à l'administration des mesures disciplinaires compte tenu des procédures de gestion de personnel.
REMUNERATION: Classe 10
Minimum \$15,000. — Maximum \$21,165.
(au 30 juin 1978)
Faire parvenir curriculum vitae avant le 19 décembre 1978 au:
FOYER DE L'ENFANCE DE LA COTE DU SUD INC.,
20 avenue Côte, Montmagny, P.Q.
a/s Service du personnel

SECRETARE
BILINGUE
Avec expérience.
681-6363

PHARMACIEN(NE)
demandé(e)
Temps partiel
PHARMACIE B. AUBE
113 Kerman, Donnacona
Tél.: 1-265-1787

SECRETARE-COMPTABLE
Possédant 2 ans d'expérience, pour étude légale. Communiquer avec:
Jacques Poulin
694-9392

REPRESENTANT DES VENTES
Représentant bilingue requis par distributeur national de couvre-planchers. Généreuses commissions. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt 9214 — Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qué. G1K 7J6

LA VILLE DE QUÉBEC
CHEF DE LA DIVISION DU VIEUX-QUEBEC
SERVICE DE L'URBANISME
La Ville de Québec a récemment procédé à la création d'une nouvelle division à son service de l'urbanisme, soit la division du Vieux-Québec.
Cette division aura la responsabilité de la conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine sur le territoire de la Ville. A cette fin, le chef de division participera à l'élaboration et à l'évaluation de politiques; il sera responsable de la mise en oeuvre et du bon fonctionnement des divers programmes et activités de sa division.
Les candidats recherchés détiennent un diplôme universitaire de premier cycle en administration ou en sciences humaines et ont acquis une expérience éprouvée dans le domaine de l'emploi, notamment à des fonctions de direction; ils possèdent une bonne connaissance des champs d'intervention des divers paliers gouvernementaux impliqués de même que des législations et réglementations en vigueur; ils présentent les aptitudes et qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.
Le traitement sera établi selon les qualifications.
Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature avant le 20 décembre 1978, en faisant parvenir son curriculum vitae au service du personnel, Hôtel de Ville de Québec, Québec G1R 4S9.
Mentionner le numéro du concours 410-15-78.

Laboratoire IBM
Mise au point du matériel et du logiciel axé sur la transmission
Le laboratoire d'IBM Canada Ltée recherche des gens qui désirent travailler dans le domaine de la mise au point et qui possèdent de l'expérience en ce qui a trait à la conception du matériel axé sur le microtraitement et du logiciel axé sur la transmission.
Le travail porte sur des produits informatiques qui sont à la fine pointe de la technologie. Les candidats choisis devront travailler à nos bureaux de Toronto situés à l'angle de Don Mills Road et Eglinton Avenue East, où la langue de travail est l'anglais. Les candidats doivent posséder un diplôme en génie électrique ou en informatique et travailler présentement comme:
Ingénieur en conception logique
• possédant deux ans d'expérience ou plus dans le domaine de la conception de systèmes informatiques avec matériel numérique;
• ayant déjà utilisé des outils de conception pour simuler et tester le fonctionnement des circuits logiques;
• possédant une connaissance approfondie de la microprogrammation et de postes de microtraitement.
Programmeur
• possédant deux ans d'expérience ou plus dans le domaine de la conception de logiciel axé sur la transmission à l'aide de techniques de programmation structurée;
• possédant de l'expérience en microprogrammation, en diagnostic ou en programmation en langage Assembleur.
IBM offre un programme complet d'avantages sociaux et le salaire est établi en fonction de l'expérience.
Si une carrière chez IBM Canada vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Monsieur L.F. Smokorowski
Directeur du service de modifications techniques spéciales
IBM Canada Ltée
1150, avenue Eglinton est
Service 800
Don Mills (Ontario)
M3C 1H7

Les péquistes étaient fort mal vus par la GRC

OTTAWA (PC) — Le député conservateur, Elmer MacKay a allégué hier aux Communes, qu'il connaît le nom d'un ancien fonctionnaire québécois, sous le régime Bourrassa, qui était chargé de faire congédier les employés de l'Etat qui étaient d'allégeance péquiste.

M. MacKay, protégé par l'immunité parlementaire, a identifié cet homme ainsi que l'agent de la GRC, qui, a-t-il dit, travaillait avec lui et identifiait les éléments indésirables.

Le député conservateur a fait ces étonnantes déclarations, hier après-midi aux Communes dans le cadre d'un long débat découlant d'une question de privilèges, soulevée par l'un de ses collègues, le député Allan Lawrence.

"Serge Raymond était chargé de se débarrasser des éléments péquistes", a-t-il affirmé, en ajoutant que "Michel Papineau" était l'agent du service de sécurité de la GRC à Québec "qui lui disait, quel fonctionnaire était inacceptable."

Rejoint à son bureau, à Québec, M.

Serge Raymond a refusé de commenter, en rappelant que d'autres journalistes lui avaient déjà posé des questions semblables lorsque deux copies de télex provenant apparemment de dossiers de la GRC, avaient été envoyées à certains journaux, au mois d'octobre.

Selon ces télex, dont l'authenticité n'a jamais été confirmée ou niée par la police fédérale ou par le solliciteur général du Canada, il y avait un espion "bien placé" dans le cabinet de l'ancien ministre des Affaires culturelles du Québec, le Dr François Cloutier, et qui travaillait pour le compte de la GRC, afin de lutter contre les fonctionnaires aux tendances indépendantistes.

Les télex disaient que cet homme identifiait ces personnes pour le compte de la GRC.

Toutefois aux Communes, le député conservateur a allégué que cet homme manoeuvrait contre ceux qui n'étaient pas acceptables après que l'agent de la GRC les eut identifiés.

"Raymond se débarrassait d'eux,

c'est lui qui avait le pouvoir politique", a affirmé le député.

Cependant, M. Raymond a dit que cela ressemblait "à un film de cowboy" et a tenu à dire qu'il ne connaissait pas un certain Michel Papineau, qui était alors agent de la GRC. Il a ajouté que depuis le début des questions découlant de cette affaire, il avait confié le dossier à ses avocats.

Pour sa part, le député conservateur a expliqué que cette affaire soulève bien des questions et des problèmes et a soutenu qu'il est évident que la GRC était chargée de surveiller le Parti québécois.

"Il y avait une personne chargée de surveiller le PQ dans la section G, du service de sécurité de la GRC à Montréal... c'était M. Maurice Goguen", a ajouté M. MacKay.

M. Goguen a déjà témoigné devant la commission d'enquête McDonald qui se penche sur les activités douteuses de la police fédérale, lorsqu'il a été question de l'opération Ham (le vol des listes de membres du PQ par la GRC).

James Jerome proteste

OTTAWA (PC) — Le président de la Chambre des communes, M. James Jerome, a vigoureusement protesté hier contre une information qui lui avait attribué une déclaration selon laquelle le gouvernement avait, de propos délibéré, induit en erreur les Communes, en 1973, au sujet de l'ouverture du courrier par la Gendarmerie royale du Canada - GRC.

M. Jerome a déclaré qu'un ministre, tout comme les Communes, a pu être induit en erreur par un document niant que la GRC avait coutume d'intercepter le courrier.

Pour M. Jerome, la nouvelle diffusée par La Presse Canadienne était foncièrement incorrecte.

Il s'agit d'une lettre adressée au député conservateur Allan Lawrence, par le solliciteur-général de l'époque, M. Warren Allmand, dans laquelle le ministre affirmait: "La GRC m'assure qu'elle n'a pas l'habitude d'intercepter le courrier

privé de quiconque". Par la suite, il s'est avéré que la GRC interceptait effectivement le courrier depuis une quarantaine d'années.

M. Allan Lawrence, qui est au centre de ce débat, a déclaré par la suite qu'il n'approuvait pas les critiques de M. Jerome. Il estime, en effet, que le gouvernement porte, en dernier ressort, la responsabilité de ce qui est arrivé.

Mercredi, M. Jerome avait déclaré, à propos de la plainte de M. Lawrence, que ses privilèges de député avaient été lésés par la lettre, ajoutant que la question de privilège soulevée par le député conservateur ne constituait pas une plainte directe contre un ministre.

Il a dit: "En réalité, elle se fonde sur le fait que c'est un des collaborateurs du ministre qui s'est ingénié à induire délibérément en erreur le Parlement."

Il a rappelé que dans sa déposition

devant la Commission McDonald, l'ex-commissaire de la GRC, M. William Higgitt, avait récemment dit que "très souvent, les lettres des ministres ne se fondent pas sur des faits précis".

Selon M. Jerome, on peut déduire de cette déposition qu'une tentative a été faite, de propos délibéré, pour entraver l'action de M. Lawrence et, "par voie de conséquence, celle du Parlement même".

Le président de la Chambre des communes estime que dans la plainte de M. Lawrence, il y a, "à prime abord, un cas de privilège portant sur une tentative délibérée d'entraver l'action du Parlement et, peut-être, celle du ministre, de même que celle de l'honorable député de Northumberland-Durham".

Un débat s'est institué ensuite sur une motion de M. Lawrence demandant qu'une commission soit chargée d'enquêter sur l'affaire.



Préparez Noël avec Eaton

Afin de faciliter vos emplettes et de rendre votre visite plus agréable, Eaton a préparé des boutiques spéciales pour le temps des Fêtes.

La ville des jouets, le paradis des enfants, on y trouve les tout nouveaux jouets et les favoris de toujours.

La boutique des décorations de Noël, tout pour donner un air de fête à votre foyer et emballer joliment vos cadeaux.

Le lave-vaisselle Giclo-net de Maytag: un cadeau inédit!

Remise de 25.00 à l'achat du nouveau lave-vaisselle Giclo-net de Maytag.

Modèle WU100 à encastrer

519⁹⁵ ch.

Vient facilement à bout de la graisse et des aliments incrustés grâce aux 53 jets d'eau du système Giclo-net. Action de lavage à 3 niveaux, séchage par ventilation avec ou sans chaleur, micro-filtre autonettoyant, isolation atténuant le bruit, module intégré pour le filtrage, la remise en circulation de l'eau et le drainage. Cycles normal ou récurage.

Non représentés:

Modèle WC300, 6 cycles, mobile/transformable. **609.95** ch.

Modèle WU300, 6 cycles, mobile/transformable. **589.95** ch.

Modèle WU500, 7 cycles, à encastrer. **639.95** ch.

Modèle WU700, 8 cycles, à encastrer. **659.95** ch.

Modèle WC700, 8 cycles, mobile/transformable. **689.95** ch.

Modèle WU900, 9 cycles, à encastrer. **699.95** ch.

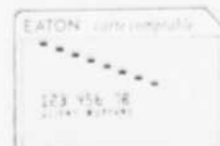
Tous ces lave-vaisselle Giclo-net de Maytag sont de ton blanc. Tons avocat, café, blé moisson ou amande: **10.00** ou **15.00** en sus, selon les modèles.

Non représentés:

Machine à laver, 3 cycles, 5 combinaisons de température de lavage/ringage. Blanc. Modèle A107A. **499.99** ch.

Sèche-linge, 3 cycles, choix de 2 températures, modèle DE308. Blanc. **399.99** ch.

Eaton, Place Ste-Foy. (257/556).



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner.

EATON

Commandes téléphoniques et magasin

653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LU. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.